Report of the Minister of Education 1985-86

Report of the Minister of Education 1985-86

The Honourable Lincoln M. Alexander
P.C., K.St.J., Q.C., B.A., LL.D.
Lieutenant-Governor of Ontario

Sir:
It is my privilege to present for the information of Your Honour and of the Legislative Assembly, the annual report of the Ministry of Education for the fiscal year beginning April 1, 1985, and ending March 31, 1986.

The goal of the Ministry of Education is to ensure equal educational opportunity for all the students in Ontario's publicly supported elementary and secondary schools. To attain this goal, the ministry works in close co-operation with the publicly elected school boards of the province to ensure that a broad range of programs to meet pupil needs is provided by every school board.

Detailed statistical data on education in Ontario are provided in the publication *Education Statistics, Ontario.*

Respectfully submitted,

Sean Conway
Minister of Education

The Honourable Sean Conway
Minister of Education

Mr. Conway:
I am pleased to submit to you the annual report of the Minister of Education for the 1985-86 fiscal year. The report contains detailed information about the many programs and activities undertaken by the ministry during the period.

Respectfully submitted,

Bernard J. Shapiro
Deputy Minister

Contents

5 Introduction

7 Curriculum

8 Arts in Education

8 Continuing Education

9 Co-operative Education

10 Document Development Under OSIS (Grades 7 to 12/OACs)

12 Drug Education

12 Early Primary Education Project

12 French as a Second Language

13 Guidance

14 The Linkage I Program

14 Multiculturalism and Race Relations

15 Native Education

16 Student Guidance Information Service

17 Values Education

19 Services for Education

19 Communication Services

19 Franco-Ontarian Education

20 Independent Learning Centre

22 Provincial Schools

27 Research and Information

28 Special Education

31 Affirmative Action

32 Evaluation and Supervisory Services

35 Special Projects

35 Book Purchase Plan

35 Canadian Studies Seminars for Educators From Western Europe

35 *Circular 14*

36 Education Week

36 Educator Exchanges

36 French-Language Professional Development Programs

37 Interchange on Canadian Studies

37 International Youth Year

38 Learning Materials Development Plan and French-Language Fund

38 Official-Language Monitors Program

39 Ontario-Quebec Class Twinning Program

39 The Ontario Secondary School Students' Association

40 Ontario Student Leadership Centre

40 Ontario Young Travellers

41 Project Canada

41 Seminars in Europe for Ontario Educators

41 Student Exchanges and Educational Trips

42 Summer Employment Programs for Students

43 Grants

44 Regional Services Division

45 Legislation

46 Advisory Committees

46 Ministry of Education Advisory Council on Special Education

46 Council for Franco-Ontarian Education

47 Ministerial Agencies and Commissions

47 Commission for Planning and Implementing Change in Governance and Administration of Secondary Education in Ontario

47 The Languages of Instruction Commission of Ontario

47 The Provincial Schools Authority

48 Publications

48 Guidelines

48 Support Documents

48 Other

Introduction

The introduction of Bill 30, to provide for the extension of the Roman Catholic separate school system, was a major policy undertaking of the past year. Introduced on July 4, 1985, the bill received second reading on July 11 and was referred to the Standing Committee on Social Development. During the following five months the committee received more than 800 briefs and presentations. Reinforced by several favourable court decisions on this policy during the past year, the government anticipated that Bill 30 would be passed by the legislature in the spring session of 1986.

Another significant policy initiative of this past year has been the governance of minority-language education. After consultation with all interested sectors of the educational community, Bill 75 was introduced on December 12, 1985, received second reading on January 27, 1986, and was referred to the Standing Committee on General Government. The standing committee has now completed public hearings on Bill 75, and the government is committed to having this policy in place by September 1986.

Bill 75 is designed to ensure French-language representation on school boards operating French-language instructional units. It provides for French-language sections on school boards with exclusive jurisdiction over French-language matters. The bill contains parallel provisions for the English-language governance of education in areas where English-speaking students are in a minority. The measures included in the bill will come into effect at the 1988 municipal elections. The bill also provides for interim measures to be in effect from January 1, 1987, until the 1988 election.

As an integral part of this initiative, another milestone was achieved with the decision to establish a homogeneous French-language school board for the Regional Municipality of Ottawa-Carleton. A committee, headed by Albert Roy, is drafting an implementation plan that will allow for the creation of such a board at the 1988 municipal elections.

During the year, two major commissions submitted their reports. The report of Bernard J. Shapiro, who served as sole commissioner on the role of private schools in Ontario, was released in November. The report contained sixty-one recommendations, and these were presented to the public at a series of information sessions across the province during the winter of 1985-86. This report and public input is being analysed by the ministry.

The Report of the Commission on the Financing of Elementary and Secondary Education, chaired by H. Ian Macdonald, was released in March 1986. It contained fifty-four recommendations and has been widely circulated to the public and the educational community for reaction.

On September 1, 1985, the provisions of the Education Amendment Act, 1980 (Bill 82) became fully effective. The provisions of the amendment, which have been phased in over the past five years, require the province's school boards to provide a full range of programs and services for their exceptional students.

In March of 1986 more than 800 educators, students, and multicultural community representatives met in Toronto at a ministry-sponsored conference on race and ethnocultural relations. More than sixty workshops were held during the three-day conference.

During the year significant steps were taken to bolster co-operative education and transition-to-employment programs operated by the province's school boards. A total of $13 million was allocated for the next three years in support of these initiatives, and it is expected that the number of students participating in co-operative education programs will double to 44 000 students from the 22 000 currently participating in such programs.

Curriculum

The development of English- and French-language curriculum documents is one of the functions of the Curriculum Branch. At present, some eighteen support documents to *The Formative Years*, which states curriculum policy for the Primary and Junior Divisions, are in production. In addition, the Curriculum Branch is consolidating about one hundred Intermediate and Senior Division documents into a set of about twenty subject guidelines. The new curriculum guidelines will reflect the policy requirements set forth in *Ontario Schools, Intermediate and Senior Divisions (Grades 7-12/OACs): Program and Diploma Requirements, 1984* (OSIS). OSIS outlines program and diploma requirements for Grades 7 to 12 and includes provisions for the development of Ontario Academic Courses (OACs). In all the new guidelines intended for Grades 7 to 12, courses will be designed at three levels of difficulty – basic, general, and advanced.

The following documents were completed in the 1985-86 fiscal year:

- *After 8?* (English and French)
- *Anglais/English, Intermediate and Senior Divisions, 1985* (curriculum guideline)
- *Energy in Society 2, Part 1, Intermediate and Senior Divisions* (resource guide)
- *Mathematics, Part 1, Intermediate and Senior Divisions, 1985* (curriculum guideline)
- *Mathematics, Part 2, Intermediate and Senior Divisions, 1985* (curriculum guideline)
- *Mathematics, Part 3, Intermediate and Senior Divisions and Ontario Academic Courses, 1985* (curriculum guideline)
- *Personal Life Management, Intermediate and Senior Divisions, 1985* (curriculum guideline, English and French)
- *Sex-Role Stereotyping and Women's Studies, 1985*, revised edition (resource guide, French)
- *Shared Discovery: Teaching and Learning in the Primary Years* (support document to *The Formative Years*, English and French)
- *Student Guidance Information Service: Guidance-related Items, 1985* (poster, bilingual)
- *Student Guidance Information Service: Master List of Occupational Titles, 1985-86* (bilingual)
- *Technological Studies, Part B: Electrical Grouping, Intermediate and Senior Divisions, 1985* (curriculum guideline)
- *Values, Influences, and Peers, 1985* (resource document, French)
- *Visual Arts, Intermediate and Senior Divisions, 1986* (curriculum guideline)
- *Visual Arts, Primary and Junior Divisions* (resource document, French)
- *Welcome to SGIS* (English and French)

Arts in Education

The Arts in Ontario Schools/Les arts et les écoles ontariennes, a discussion paper, was circulated by the Ontario Ministry of Education Arts Group to stimulate discussion about the importance of the arts in the school curriculum.

The analysis of written responses and summaries of group discussions revealed several major recurring themes. Recommendations were made for the development of the following:

- strong leadership in, and a dedicated commitment to, the improvement of existing arts programming and new programs to better meet the needs of all Ontario students;
- positive attitudes towards the arts as an integral part of the curriculum;
- greater communication and co-operation among teachers, boards, ministries, agencies, artists, and the community, to ensure an ongoing network of support for the arts;
- innovative practices in teacher education and professional development.

Visual Arts, Intermediate and Senior Divisions has been released. This guideline outlines the goals and aims for visual arts programs for Grades 7 to 12.

Continuing Education

The goals and objectives for continuing education are outlined in *Continuing Education in the Schools, Colleges, and Universities of Ontario.*

An interministerial task group has reviewed continuing education policies related to schools, colleges, and universities. Its report has been forwarded to the Ministries of Education, Colleges and Universities, and Skills Development for reaction and distribution.

A document on adult continuing education has been validated by educators across Ontario and is now in the initial stages of production. It contains sections on adult basic education, English/French as a second language, general-interest programming, and meeting the needs of adult learners.

Co-operative Education

Co-operative education programs integrate classroom theory with on-the-job experience. Traditionally, the areas of co-operative education have been business education, community programs, and technological education. However, co-operative education programs in English, French, theatre arts, science, mathematics, and geography are expanding rapidly.

Students at all academic levels are benefiting from co-operative education programs. As well as enabling them to acquire first-hand knowledge and experience, these programs provide students with opportunities to develop important life skills, such as those related to interpersonal relationships and self-discipline. These skills, along with an understanding of the world of work, greatly facilitate students' transition from school to the workplace.

The co-operative education programs are receiving enthusiastic support from students, parents, employers, and educators.

One hundred and three schools boards received financial assistance through the Co-operative Education and Transition-to-Employment Incentive Fund. The purposes of this fund are to assist school boards to:

- initiate or expand their co-operative education programs;
- initiate or expand their transition-to-employment programs for school-leavers.

Thirteen million dollars will be provided by the province on a shared-cost basis over a three-year period beginning April 1, 1986, and ending March 31, 1989.

Under the provisions of the fund, school boards will receive financial assistance to:

- overcome the financial barriers that prevent the participation of some students in co-operative education programs (e.g., the cost of transportation, safety equipment, lodging for students from remote communities);
- employ a resource person who will assist school-board personnel in the areas of co-operative education or transition-to-employment programs for school-leavers.

Document Development Under OSIS (Grades 7 to 12/OACs)

Business studies. The production of the business studies guideline is nearing completion.

Dietary supervisor. The revision of this guideline has been initiated.

Discipline. This document offers suggestions regarding fair and just discipline policies and practices. It also gives specific suggestions concerning the development of codes of student behaviour, as required by OSIS. *Discipline* is in the final stages of production.

English. A revision of the guidelines for the Intermediate and Senior Divisions is under way; no changes will be made in the guideline for the English Ontario Academic Courses (OACs), which was published in October 1984.

Family studies. The validation and the related revisions of this guideline have been completed, and production has started.

Fashion arts. A revision of the 1967 guideline is under way.

Français. This guideline is in the validation stage.

French as a second language. The document outlining OACs in French as a second language for core, extended, and immersion French is in the final stages of production.

Geography. A draft curriculum guideline to cover geography-related courses has been distributed for validation.

History and contemporary studies. This document is in production.

Modern languages. A new language guideline is being developed. It will provide general principles for teaching and learning German, Italian, and Spanish, as well as other European, Eastern, and Oriental languages that until now have been offered only as experimental courses.

Music. The music guideline for the Intermediate and Senior Divisions is being validated.

Physical and health education. Work has begun on the revision of the curriculum guideline for physical and health education. The validation draft of the OACs has been distributed for reaction.

Science. A team of educators is engaged in revising all of the science courses in preparation for the publication of a single Intermediate and Senior Division science curriculum guideline. This document will be organized into modules and will cover the following courses:

- Science, Grade 7
- Science, Grade 8
- Science, Grade 9, Basic Level
- Science, Grade 9, General Level
- Science, Grade 9, Advanced Level
- Science, Grade 10, Basic Level
- Environmental Science, Grade 10, General Level
- Science, Grade 10, General Level
- Environmental Science, Grade 10, Advanced Level
- Science, Grade 10, Advanced Level
- Science, Grade 11, Basic Level
- Applied Biology, Grade 11, General Level
- Applied Chemistry, Grade 11, General Level
- Environmental Science, Grade 11, General Level
- Biology, Grade 11, Advanced Level
- Chemistry, Grade 11, Advanced Level
- Science, Grade 12, Basic Level
- Applied Physics, Grade 12, General Level
- Environmental Science, Grade 12, General Level
- Technological Science, Grade 12, General Level
- Environmental Science, Grade 12, Advanced Level
- Geology, Grade 12, Advanced Level
- Physics, Grade 12, Advanced Level
- Biology, OAC
- Chemistry, OAC
- Physics, OAC
- Science in Society, OAC

Technological studies. The technological studies guideline has three parts. *Part A: Policy for Program Planning* provides an overview for planning technological studies curriculum. It has now been distributed to schools and boards. *Part B* contains the new subject guidelines for technological courses in Grades 7 to 12 and is currently being released as modules that correspond to the ten subject groupings. *Part C,* which outlines three OACs in technological studies — Analog and Digital Electronics, Fluid Power and Control, and Computer Technology (Interfacing) — has now been validated and will be released in the next fiscal year to schools and boards.

Drug Education

An ongoing priority of the ministry is the provision of drug-education information to the schools. In the 1985-86 fiscal year, the ministry continued to co-operate with the Addiction Research Foundation in providing drug-education resources to schools in both languages of instruction. Further, the ministry worked with an interagency group, the Drug Education Co-ordinating Council, to sponsor one-day seminars on drug abuse for parents, educators, and other involved professionals. The ministry also co-operated with the Ontario Association of Chiefs of Police in the dissemination of two drug-education programs, "Consider the Source" for Grades 4 and 5 and "With Friends Like That" for Grades 7 and 8. The ministry worked with the Royal Canadian Mounted Police to provide information and posters to all schools about the Royal Canadian Mounted Police and National Hockey League program on drug-abuse prevention.

Early Primary Education Project

The Report of the Early Primary Education Project was released for study and comments. Responses to the report will be received by the ministry's Research and Information Branch until May 15, 1986. After the ministry has considered the responses and completed discussions with other ministries and institutions, future initiatives and directions regarding early primary education will be announced.

French as a Second Language

Since 1977, when new initiatives in French as a second language (FSL) were announced, Ontario elementary school FSL programs have increased in depth and variety. Between 1977 and 1985 the number of school boards offering core French starting in Grade 4 or earlier increased to 122 from 71. The number of boards offering immersion French increased to 70 from 28, while those offering extended French remained at 10. Ninety per cent of all school boards now begin core French by Grade 4; 51 per cent offer immersion French.

Two significant provisions encourage boards to build secondary school programs on the foundation laid by elementary FSL programs. One credit in FSL is compulsory for the Ontario Secondary School Diploma, and start-up funds are available in the general legislative grants to encourage the continuance of immersion French and extended French programs at the secondary school level.

An information booklet entitled *Ontario's FSL Programs: Teaching and Learning French as a Second Language in the 1980s* is available to parents, educators, and the public.

Guidance

The revised curriculum guidelines for Grades 7 to 12 and the OACs for all subjects contain a substantial segment on career education. Teachers are given information and resources so that they may assist in the guidance program by relating their subjects to career areas and economic considerations.

Insights, the new guidance resource document for Grades 9 and 10 now in production, stresses relating effectively to others in developing educational plans. In addition, lessons are presented to assist students in getting to know and appreciate themselves and in exploring career alternatives.

The revised 1986 edition of *After 8?* was provided to school boards for all Grade 8 students and their parents.

To mark International Youth Year and to coincide with Career Week, a special exposition of occupations of the future was held at Exhibition Place, Toronto, in November 1985. It was sponsored jointly by the Province of Ontario and Employment and Immigration Canada, in association with the Municipality of Metropolitan Toronto. Many Ontario students attended this event.

A revision of the Ontario Student Record (OSR) System was initiated in 1985, beginning with all students entering the educational system for the first time.

The Linkage I Program

The Linkage I program aligns the contents of ten secondary school subjects in technological studies with the in-school components of apprenticeship and modular-training programs. Graduates of the program who continue their training in these occupations receive recognition for the learning they achieve while in secondary school. Approximately 10 000 students were involved in the program during the 1985-86 school year.

Multiculturalism and Race Relations

The Ministry of Education continues to express in its guidelines and support documents, where applicable, the need for students to develop an appreciation of each other's culture of origin and to understand and appreciate the points of view of ethnic and cultural groups other than their own. Approximately 92 000 students are enrolled in the Heritage Languages Program for elementary school pupils.

A provincial conference on the topic "Race and Ethnocultural Relations" was held in Toronto in March 1986. More than 800 participants from across the province shared in the many workshops and plenary sessions, which included such topics as race-relation policies, curriculum materials, assessment and placement procedures, and teacher education. This conference provided an opportunity for the Ministry of Education to renew and strengthen its commitment to the principle of equality of status and opportunity for all.

Follow-up activities from this conference will include the appointment of an advisory committee with the mandate to establish a generic policy on race and ethnocultural relations for school boards.

Native Education

A Native-as-a-second-language program will be implemented in Ontario schools in the 1987-88 school year. A curriculum guideline for the teaching of Native languages in the Primary, Junior, Intermediate, and Senior Divisions is under development.

The implementation of the Native-as-a-second-language program includes the establishment of the Native Language Teacher's Certification Program. This three-session program started in 1985 at two locations — Lakehead University in Thunder Bay for Algonquian-language (Cree, Ojibwa, Delaware) teachers and the University of Western Ontario in London for Iroquoian-language (Mohawk, Cayuga, Oneida) teachers.

The Native Counsellor's Training Program is designed to provide a means by which Native counsellors can develop the essential skills and knowledge they require to counsel Native students in elementary and secondary schools. Since this three-session program began in 1977, 100 Native persons have been granted the Native Counsellor's Certificate from the Minister of Education.

An implementation program for the People of Native Ancestry series of curriculum materials, as well as the supplementary kit "Touch a Child", continued this year.

Student Guidance Information Service

The Student Guidance Information Service (SGIS) is a computer-based information-retrieval system that provides career information. It is available to students in the Intermediate and Senior Divisions in both English and French.

SGIS has an extensive data base, which consists of descriptions of approximately 1000 occupations. As well, it includes information on educational requirements, post-secondary institutions, and other guidance-related matters such as summer employment, Linkage and apprenticeship programs, résumé writing, job interviews, and occupational trends. The SGIS data base is updated on an ongoing basis so that it provides current information in the area of career education.

SGIS is available through Telidon in a number of selected sites across the province, including secondary schools, libraries, and Youth Employment Centres. A survey of Telidon users showed that SGIS was the most popular of the data bases being used.

As students have come to expect the immediate feedback of information made possible by classroom microcomputers, the batch-processing mode of delivering SGIS career information has become outdated. However, it continues to be the most economical computerized service of its kind. A feasibility study, completed in March 1986, recommended a new storage system for SGIS, which will assist in the development of more appropriate delivery methods.

Values Education

The French version of *Personal and Societal Values* is under development. This document is intended to help teachers implement the values-education policy outlined in *The Formative Years*.

Another Ministry of Education initiative in values education is *Values, Influences, and Peers*. This resource document, also known as Project VIP, was completed in 1984 in co-operation with the Ministry of the Solicitor-General. The document was released in English and French in 1985.

The VIP program is designed for Grade 6 pupils for use in a team-teaching mode involving a classroom teacher and a police officer. Since its pilot phase in 1982, more than 125 Ontario school boards have become involved with VIP, either on a pilot basis or as part of the approved learning programs within school board curricula. The Ontario Provincial Police and municipal police forces are co-operating in providing officers to support the program.

VIP encourages positive social behaviour. It deals with topics such as values, peer pressure, authority, law, friendships, drug abuse, vandalism, shoplifting, and telling the truth. The program helps students by enhancing their self-esteem and teaching them how to recognize and cope with negative peer pressure. VIP also assists students to improve their moral decision-making skills and to understand the value of being good citizens.

Services for Education

Communication Services

The role of the Communication Services Branch is to disseminate information to the numerous client groups of Ontario's education system — students, parents, teachers, trustees, educational administrators, and the public in general.

During the 1985-86 fiscal year, more than 50 000 telephone and written inquiries from the public and from media representatives from across the province were answered by branch staff. Information brochures and booklets explaining various aspects of Ontario's educational system were distributed through school boards and parent-teacher groups.

Exhibits were staged at seminars, workshops, and educational conferences. The branch also produced the more than 100 publications that were issued by the ministry during the 1985-86 fiscal year.

Franco-Ontarian Education

During the 1985-86 fiscal year, the Ministry of Education made further advances in areas dealing with French-language education.

On December 12, 1985, the Minister of Education introduced Bill 75, an act to amend the Education Act. This bill enables Ontario's French-language population to govern French-language schools and classes. The Minister also announced the establishment of a special committee to recommend a plan for the creation of a homogeneous French-language school board for the Ottawa-Carleton region in time for the 1988 school board elections.

The proposed governance legislation allows for the establishment — as an interim measure — of French-language education councils (FLECs) on boards that operate French-language instructional units. The FLECs will come into force in January 1987 and will remain in place until the school board elections in November 1988. FLEC members — elected to school boards by those having the constitutional right to have their children attend French-language schools — will have exclusive jurisdiction over French-language programs and facilities.

FLEC members will also be able to vote on issues and concerns of common interest, such as the board's annual budget. The FLECs will have three or more members each, depending on the number of French-speaking students within a board's jurisdiction. Trustees holding the necessary qualifications and elected in the 1985 municipal elections are eligible to become members of the FLECs.

Boards not operating French-language schools or classes but purchasing such services from another board will have their existing French-language advisory committees (FLACs) strengthened. This change will allow each FLAC chairperson to sit with the board and present, or speak to, issues concerning the education of the board's French-language students.

Beginning with the 1988 municipal elections, qualified electors will be able to vote for trustees to sit on a French-language section (FLS) of a board that operates French-language schools or classes or that buys such services for 10 per cent, or 300, of its resident students. The FLS will permanently replace the FLEC and will have exclusive jurisdiction over French-language matters.

Trustee representation on an FLS will be based on the ratio of French-language students to the total student population. In areas where English-speaking students are a minority of the student population, parallel provisions will be made for English-language governance of education.

A student-council leadership seminar held entirely in French was offered again this year to members of student councils of French-language instructional units at the secondary school level.

French-language programs previously established were maintained during the present year.

Independent Learning Centre

March 1, 1986, marked the sixtieth anniversary of the Ministry of Education's correspondence school, now called the Independent Learning Centre (ILC). Since 1926 more than one million Ontario residents have benefited from this free home-study service. The sixtieth anniversary slogan, "Setting a Course for the Future", reflects the commitment that the ILC has made to helping meet current and projected educational needs and ensuring equal access to an education for Ontarians.

In 1985-86 seventeen new courses were released. An emphasis was placed on the preparation of a variety of effective basic level courses for adults. Audio cassette tapes provide additional resource and instructional material to supplement the print-based lessons for most of these courses.

A course in adult basic literacy was a new addition to the non-credit adult basic education program which started

in 1984-85 with a course in English as a second language. These courses are unique in that the assistance of a volunteer tutor and taped telephone conversations between students and teachers play important roles. Two adult basic English courses, which do not require the services of volunteer tutors, round out the non-credit program. New secondary courses include basic level Canadian Geography, Law, Peoples of Native Ancestry, English, and French.

While course enrolment in 1985-86 remained stable, the ILC outreach service to specific client groups grew. The number of courses sold on a cost-recovery basis to school boards and other purchasers increased by 58 per cent from 1984 to 1985.

Seven small secondary schools offered the ILC service as an option to young people registered in the youth-training program of the Ministry of Skills Development. The ILC helped community and volunteer organizations across the province to adapt and utilize the adult basic education courses. In addition, the service to secondary day-school students and institutionalized persons continued.

The total number of courses available to ILC students increased to 223 in 1985-86. The province-wide, toll-free telephone service continued to be an important part of the independent learning process. Requests for information, enrolment, and counselling exceeded 190 000. The use of the telephone tutoring service by students requiring assistance with their courses increased by 50 per cent to 2100 hours.

Receptions were held in Peterborough, Ottawa, Hamilton, Windsor, London, Toronto, Barrie, North Bay, and Thunder Bay to honour those who achieved excellence in the ILC program in 1985. Sixty-five outstanding students received awards. They ranged in age from a seventeen-year old female student, who completed Grade 12 through the ILC in an isolated Northern Ontario community that had no secondary school, to an eighty-nine-year-old great-great-grandmother, who studied basic math with the ILC because she had not finished elementary school. Eighteen teachers and five day-school co-ordinators also received awards.

The ILC's *Student Guide* in English and French provides information about the courses and services offered to Ontario residents.

Provincial Schools

The Provincial Schools Branch is responsible for the general planning, leadership, direction, and supervision of the direct educational services offered by the ministry to residents of the province for whom local provision is not made. The branch provides day and residential education programs in Demonstration Schools for the Learning Disabled, in schools for the blind and the deaf, in Training Schools, and in Developmental Centre Schools. The branch also provides teacher-education programs at the Demonstration Schools and at the schools for the blind and the deaf. These schools also serve as resource centres for local school boards offering programs for exceptional students.

Demonstration Schools

The Ministry of Education provides the services of three Demonstration Schools for Ontario children with severe learning disabilities — the Trillium School in Milton, Centre Jules-Léger in Ottawa, and Sagonaska School in Belleville. Although the primary responsibility for providing appropriate educational programs for students with learning disabilities remains with school boards, the ministry recognizes that some students require a residential school setting. These Demonstration Schools were established to provide special residential education programs for students between the ages of six and twenty-one years. The activities associated with the residential components of the programs are designed to enhance the development of each student's academic and social skills. One of the basic objectives of each of these schools is to develop the abilities of its students to the point where they will be able to return to local programs operated by school boards.

Both the Trillium and the Sagonaska schools are operated directly by the Ministry of Education. The Trillium program has an enrolment of forty students, with English as the language of instruction. The Sagonaska program is designed to meet the needs of English-speaking students with specific language-learning disabilities; currently forty such students are enrolled.

The Centre Jules-Léger is funded by the Ministry of Education under a contractual agreement with the Faculty of Education, University of Ottawa, which is responsible for the delivery of the total program at the centre. The current enrolment of thirty-four French-speaking students includes students with learning disabilities, some of whom have been diagnosed as having a specific language-learning disability.

An in-service teacher-education component is provided at each Demonstration School. This service is designed so that methodologies and materials can be shared with locally operated programs across the province.

Schools for the Blind

The W. Ross Macdonald School in Brantford is one of the most modern schools for the blind in the world. It currently has an enrolment of 234 students. The school program, which provides a high standard of education tailored to the needs of blind students, prepares these students to live independently in an environment that is not artificially sheltered. The curriculum is based on the general programs developed for all students in the province and offers a full program from Grade 1 to secondary school graduation. A training program for teachers of the blind and the deaf-blind is provided at the school in association with the Faculty of Education, University of Western Ontario.

Comprehensive, personalized life-skills and mobility programs are designed to train students to function competently in many of the same work environments as non-handicapped persons do. Concerted efforts are also being made to promote higher levels of educational and social integration of visually handicapped and deaf-blind students within the community. In order that students may also continue to experience the benefits of a family setting, weekly transportation home is provided, where feasible. Students from Northern Ontario have the opportunity to travel home at least once a month for extended weekends.

Through workshops, seminars, special courses, and the increased distribution of free, large-print textbooks to schools, the W. Ross Macdonald School has expanded its role as a provincial centre for the visually handicapped. The school has also assumed the co-ordinating role in providing audio and braille materials to school-age and postsecondary students throughout the province, and it offers professional services and guidance to other provincial ministries of education on a co-operative basis.

The W. Ross Macdonald School provides one of the leading programs in North America for multihandicapped deaf-blind students. The program serves the province of Ontario and also offers education to deaf-blind students from British Columbia, Alberta, and Manitoba. There are currently fifty-one students in the program.

Schools for the Deaf

The ministry operates three schools for the hearing-impaired: the Sir James Whitney School in Belleville, the Ernest C. Drury School in Milton, and the Robarts School in London. All three are regional resource centres for the hearing-impaired and provide a broad range of services to local school boards and agencies in addition to their programs for their own students. These services include audiological and psychological assessment, educational programming, consultation in support of local programs, preschool visits, family counselling, and the provision of information to the public.

The Robarts School, with an enrolment of 64 residential and 49 day students, and the Ernest C. Drury School, with an enrolment of 64 residential and 220 day students, offer five-day-a-week residential programs, with all residential students returning home each weekend. The Sir James Whitney School, with 150 residential and 64 day students, provides a seven-day-a-week residential program throughout the school year, since the school serves the distant northern areas of the province. It makes provision for weekly trips home for more than half its students; all students manage to return home every third week on average.

These schools provide educational programming from Kindergarten to secondary school graduation, encompassing a comprehensive range of elementary, secondary, vocational, life-skills, and co-operative education course options; in addition, they offer the specialized training and help required to meet the special needs of the hearing-impaired.

The unique and varied problems resulting from this handicap have always necessitated small groupings and personalized programming. Such programming is being continuously refined and extended to provide these children, wherever possible, with the same school experiences as those available to non-handicapped children. These include opportunities for integration at local schools; academic, vocational, and life-skills classes in the provincial schools; and programs for those who are multihandicapped. Graduating students may earn an Ontario Secondary School Diploma. Ongoing liaison with adjacent health facilities — the Chedoke-McMaster Family Services Centre in Hamilton, the Children's Psychiatric Research Institute in London, and Beechgrove Regional Children's Centre in Kingston — gives the schools considerable access to outside expert opinion and increases their capability to create programs for students with diverse and sometimes severe additional handicaps.

Five graduates from the schools for the deaf were accepted last year at Gallaudet College, Washington, D.C., the only recognized liberal-arts college for the deaf in the world; twenty-eight entered other postsecondary programs; thirty-one graduates entered regular employment, and four found sheltered employment.

The Teacher Education Centre in Belleville provides a one-year post-graduate training program for certificated teachers and selected university graduates with hearing impairments. This program prepares trainees to work in schools and classes for the hearing impaired. Twenty trainees are currently enrolled at the centre; they will receive the Ontario Diploma in Deaf Education on the successful completion of their studies.

Developmental Centre Schools

There are currently eighty-five students in the three Developmental Centre Schools located in residential facilities operated by the Ministry of Community and Social Services. Students are mentally retarded, developmentally handicapped, or emotionally disturbed; many are multihandicapped. Specially trained teachers work with multihandicapped children, who may have hearing, visual, orthopaedic, and, in many cases, behavioural problems. A secondary school program is offered in one school for emotionally disturbed/socially maladjusted adolescents.

The prime goal of the schools is to provide opportunities for each student to acquire the basic skills, knowledge, and attitudes required for participation in society. Programs, therefore, have been designed to encourage student participation in social and recreational activities in both the school and the community. The concept that these students can and should be integrated into the community is being increasingly accepted by members of the host communities. Communication skills, motor skills, and personal-life-management skills are a part of all programs.

Negotiations are continuing with local school boards to have them assume responsibility for the education programs in the Developmental Centre Schools within their respective jurisdictions. These programs would be funded under the general legislative grants regulation. Since September 1982 eight programs have been transferred. Negotiations to transfer two of the remaining three programs are continuing; one program will be closed as the result of declining enrolment. These transfers fulfil the spirit of recent legislation, which supports staffing, supervision, and administration by local school boards.

Training Schools

Training Schools, located in Cobourg, Oakville, Simcoe, and Sudbury, provide secure care/treatment and education to a population of approximately 160. The residential component is operated by the Ministry of Community and Social Services under the Young Offenders Act or the Children's Mental Health Act.

Educational programs are operated on a co-operative basis with other facility-based programs. These co-educational schools accommodate students from twelve to seventeen years of age who have been charged and are awaiting trial, have been charged and sentenced, or have been admitted for specific treatment.

The secure-treatment population is composed of children who have been assessed as having a mental or emotional disorder. Full initial and continuing assessments are carried out to establish appropriate individual educational programs. Regular, remedial, and special education programs are provided both at the elementary and secondary school levels. Students generally have behavioural exceptionalities; some are learning-disabled, and others are slow learners. Along with the core subjects, students are provided with extensive vocational and life-skills courses. Close community liaison is provided for students returning to the school system.

Research and Information

The Research and Information Branch provides a variety of information services to the ministry, the educational community, and the general public. One of its most important functions is to gather information that is useful to the ministry in its planning and policy development activities.

The branch manages the contractual research program, through which the ministry provides funding for educational research in Ontario. Examples of research projects include an investigation of the impact of technology on teaching and learning in the classroom, studies on the use of performance appraisal in the education system, and an examination of the role of the trustee. Significant findings and related information are widely distributed.

The branch provides support services and policy analysis for the deputy minister and the minister on a wide range of corporate policy matters. It also assists staff within the ministry with their planning and policy development activities.

The branch's Strategic Planning Services Unit makes an important contribution to the effectiveness of the ministry's strategic planning by identifying relevant trends and developments in society. This information assists senior management in considering options and formulating long-term goals in the course of the ministry's annual planning process.

To assist ministry staff in investigating and analysing topics related to education, the branch's Information Centre provides an extensive range of information and reference services, supported by a comprehensive resource collection.

The branch is also responsible for the collection and analysis of statistical information on the education system through its Statistical Information Services Unit. In addition, it assists ministry staff to determine what information they need for a particular project and to intepret the data collected for the purpose. Statistical information on education is made available to the public through a variety of publications.

The branch's Public Inquiries Unit performs another important information function by answering questions from the public on education programs and opportunities in Ontario.

Special Education

September 1, 1985, was a very significant day in the history of special education in Ontario, for on that date the provisions of the Education Amendment Act, 1980 (Bill 82) became fully effective.

In May 1985, in accordance with the Education Act and the pertinent regulations, each Ontario school board submitted to the Minister of Education a report on its annual review of its official special education plan, as presented in 1982 and amended in 1983 and 1984. In addition, each school board submitted its Consolidated Report on the Provision of Comprehensive Special Education Programs and Services, to indicate compliance with the requirements of the Education Act. The board reports were reviewed by the ministry's regional offices, and each board was informed of the results of the review.

Each school board is now expected to observe fully and practise the requirements of the legislation. The regional offices will continue to play a vital role in ensuring that all exceptional students in Ontario have available to them appropriate special education programs and services. The operation of a board's Special Education Advisory Committee continues to be given special emphasis, and the ministry has assisted in providing leadership workshops for committee members and school board officials across the province.

In order to ensure that the special education plan of each school board remains in effect after the school year 1985-86, amendments were filed to Regulation 274, "Special Education Programs and Services". These amendments require school boards to review their special education plans annually and to amend them where necessary. In addition, each board is required to submit a report that details its provision of special education programs and services to the Minister of Education every second year, commencing in the spring of 1987.

During the implementation phase of Bill 82, ministry officials monitored the various operations under the special education legislation, including identification, placement, review, appeal, and tribunal processes. As a result, it was

evident that some refinements to the legislation were warranted. Proposals for amendments have been developed, and a discussion paper is being circulated widely for public consultation until June 27, 1986. In developing these proposals, the ministry has paid particular attention to the principles of natural justice and procedural fairness.

Parents continue to avail themselves of the services of the Ontario Special Education Tribunal. Since its establishment in 1983, the tribunal has conducted a total of fifteen hearings. This number includes eight leave hearings and seven appeal hearings.

A longitudinal study of the implementation of the Education Amendment Act, 1980 (Bill 82) is nearing completion. This study addresses the development of special education programs and services in Ontario prior to Bill 82 and will provide an outline of the pilot year (1980-81) and of the effects of program implementation. The resulting document will provide a record of this important period in the history of special education in Ontario.

Program/Policy Memorandum No. 81 was implemented in September 1985. This special agreement among the Ministries of Education, Health, and Community and Social Services provides school-age children requiring health-support services during school hours with access to educational programs in school settings. The provision of specific health-support services is shared by school boards, the Home Care Program of the Ministry of Health, and agencies funded by the Ministry of Community and Social Services.

The ministries announced agreement on their guidelines for the provision of speech and language services, which are designed to assist local officials to identify which service provider has the primary responsibility for a communication disorder. While school boards are providing the service for the largest number of students with special support needs, the Home Care Program of the Ministry of Health is providing specialized services for approximately 3000 students.

School boards, service agencies, and parent groups are to be commended for their excellent co-operation in the implementation of this initiative.

On August 21, 1985, the Minister of Education announced the establishment of the Review Committee for Vocational Rehabilitation Services/Learning Disabilities Placements to receive applications

for review of those pupils whose placement in private schools during 1984-85 was funded under the Vocational Rehabilitation Services Act. The review committee received applications for review, met with parents and students, and made recommendations to the Ministers of Education and Community and Social Services. The decision of the ministers indicated to the parents that, for 1985-86, the appropriate educational placement to meet the needs of these students could be provided by either the local school board, a provincial demonstration school for the learning-disabled, a treatment centre, or a private school. Where placement in a private school was recommended and approved, parents were compensated by the Ministry of Community and Social Services. This activity represented a one-year-only provision to accommodate the needs of a small number of severely learning-disabled children.

In the area of curriculum development, a resource document entitled *Programming for the Gifted* was released for distribution to schools in December. Orientation workshops were held across the province to assist teachers and administrators to develop appropriate special education programs for gifted students. This in-service activity will culminate in a provincial conference scheduled for October 1986. The conference will focus on exemplary programs in gifted education from across the province and will consolidate the network of educators of the gifted that is developed during the orientation process.

The major revision and extension of the *Handbook for Teachers of Students With Learning Disabilities*, as well as of resource documents with a focus on behaviour and vision, are nearing completion. These publications will encompass all divisions and will provide teachers with suggestions for the development and implementation of instructional programs.

A revision of the resource book *Designing Schools for the Physically Handicapped* has been completed and will be published in the next fiscal year. This document is one example of the ministry's efforts to ensure that the needs of exceptional students are met in the local community school wherever possible. To further enhance this effort, the ministry cosponsored with the Secretariat for Disabled Persons a tour of Northern Ontario secondary schools by Beryl Potter, a multiple amputee.

Teacher education in the area of special education continued to receive considerable attention. In co-operation with the Ministry of Colleges and Universities, the Special Education Additional Qualifications Course Guidelines were reviewed and revised. They are designed to facilitate modifications in the format of the courses and to provide teachers with increased opportunities for training in special areas. The revised guidelines have been approved for implementation in the summer of 1987. Resource materials are being developed to assist the staff of the faculties of education in the design of the courses.

Affirmative Action

Ontario's school boards have shown great leadership in the area of affirmative action/employment equity. They were, in fact, the first public-sector field to become involved in the Affirmative Action Incentive Fund.

This program, co-sponsored by the Ontario Women's Directorate and the Ministry of Education, reimbursed school boards for up to 75 per cent of the cost of hiring an affirmative-action co-ordinator to a maximum of $38 000 over a two-year period. Boards were also eligible for a $3000 grant for special projects.

The response to the Affirmative Action Incentive Fund for school boards has been tremendous. By the end of March 1986, more than $2 million had been sent to school boards for affirmative action projects operating between January 1, 1985, and December 31, 1986.

The seventy-nine participating school boards have in place resource people responsible for a variety of affirmative action/employment equity initiatives. Those boards that already had an employment-equity resource person prior to the inception of the incentive fund program are using incentive funding to establish special projects (e.g., the creation of data bases) and to conduct research.

Many boards participate in a co-ordinators' network organization. The Employment Equity Network for School Boards provides an opportunity for those involved in affirmative action/employment equity to exchange program information and identify significant issues to be addressed.

Since the incentive fund was announced in December 1984, school boards have seen a great deal of progress in the area of affirmative action/employment equity:

- Two school boards, North York and Toronto, have been singled out for distinction through the Employment Equity Awards of the Ontario Women's Directorate.
- School boards in Windsor, Lanark, and Stormont, Dundas and Glengarry are offering innovative "job-shadowing" programs, designed for women who want experience and training at a more senior level.
- The Carleton Board of Education is developing a computer program to assist in employment targetting.
- Other boards across the province are forming regional networks in which affirmative action co-ordinators meet to discuss significant issues pertaining to their regions.
- The Lakehead Board of Education and the Lakehead District Roman Catholic Separate School Board, in co-operation with Confederation College and Lakehead University, organized an awareness seminar for trustees, governors, and senior administrators. The school boards are also participating in a newly established Northwestern Ontario Employment Equity Network along with other public sector employers.

Evaluation and Supervisory Services

In the 1985-86 fiscal year, major accomplishments in the field of evaluation services were made in three general areas: assessment pools, provincial reviews, and Ontario Academic Courses (OACs). Contracts were finalized and subject-advisory groups were established for six new pools in the Ontario Assessment Instrument Pool (OAIP)/*Banque d'instruments de mesure de l'Ontario (BIMO)*. Pools will also be developed in English, arts, sciences, and mathematics.

In addition, a policy/program memorandum on the development and uses of the pools was issued. Work is continuing on the junior mathematics, OAC in biology, and *histoire* pools, while field-trial reports for the pools in physics, chemistry, and *français* will soon be distributed.

A standard operating procedure was produced for conducting provincial reviews in 1985-86. Four provincial review reports

on enrolment auditing, transportation auditing, senior history/social sciences, and family studies were released.

The OAC teacher in-service program, designed to develop consistency in assessment at the classroom level by reviewing the design format and marking of OAC examinations, was piloted in English with "OAC I: Language and Literature". More than forty workshops focusing on evaluation criteria and strategies were held for senior English teachers and curriculum leaders in both secondary and private schools.

Three research studies on the performance appraisal of certificated education staff in Ontario — teachers, principals, and supervisory officers — were completed in 1985. A committee is currently using the reports to develop recommendations for Ministry of Education policy regarding performance appraisal.

The Supervisory Services Unit continued to make progress in the area of certification of professionals. Six faculties or institutions made arrangements to offer the principal's certification course, and advisory committees have been established for each site. In addition, a three-part research contract now under way will study the role, training, and certification of supervisory officers. A final report is expected in March 1987.

In the last fiscal year the Registrar Services Unit completed bilateral agreements for the certification of teachers with two provinces; talks are continuing with four others. Registrar Services also developed the comprehensive design of a Student Information System, which will collect data on the progress of students in secondary schools. The system will provide a data base for decision making regarding diploma and program requirements. In addition, approximately $1.2 million was awarded to Ontario Scholarship recipients in 1985.

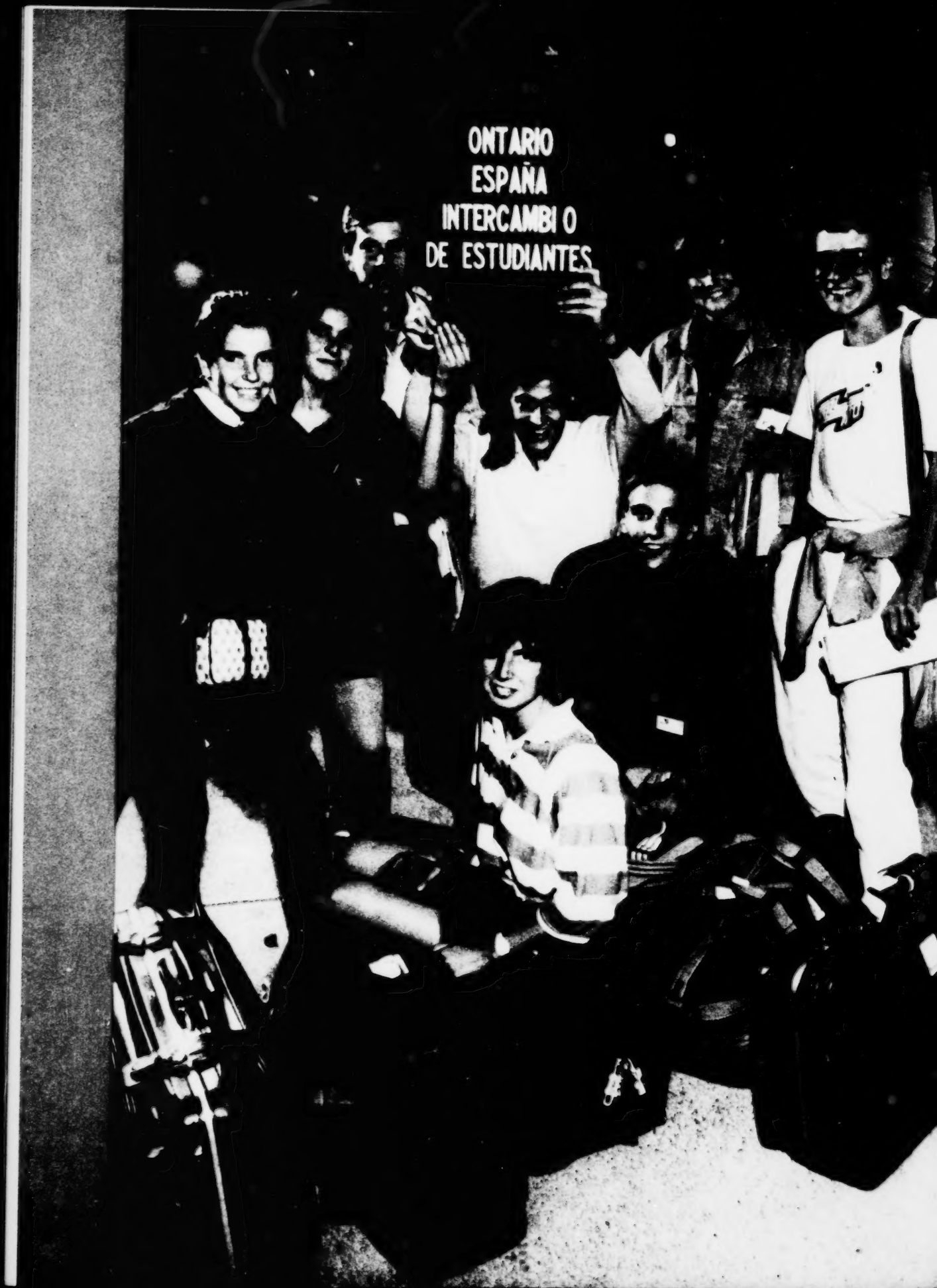
ONTARIO
ESPAÑA
INTERCAMBIO
DE ESTUDIANTES

Special Projects

Book Purchase Plan

Under the Book Purchase Plan each school and board office in the province has an opportunity to order sample copies of Canadian books listed for the first time in *Circular 14*. (See the section *"Circular 14"* below for a description of this publication.)

Canadian Studies Seminars for Educators From Western Europe

Each summer the ministry organizes two two-week seminars in Canadian studies for educators from western Europe. These programs are offered in reciprocation for seminars that are open to Ontario educators in European countries.

Candidates pay a nominal course fee; the ministry provides the staff and program organization; and the federal Department of External Affairs provides a living-allowance subsidy. The academic and cultural program includes lectures designed to give visiting educators an overview of Canada and our education system, numerous cultural excursions, and contact with Ontario educators.

A similar program is organized for four weeks for twenty-five French teachers of English as a second language.

Circular 14

The 1986 edition of *Circular 14*, the annual publication listing all textual materials that have been reviewed and approved for use in Ontario schools, contained 153 new English-language and 71 new French-language titles. In selecting textual materials for use in a subject area, a school must choose from those listed in *Circular 14*, unless permission to use unlisted materials has been granted by the Minister of Education. Approximately 95 per cent of the materials currently listed in *Circular 14* are of Canadian authorship and manufacture.

Education Week

Each year the Special Projects Branch works with school boards to prepare for the annual Education Week celebration. In 1985 the official opening ceremonies for Education Week were jointly hosted by the Prescott and Russell County Board of Education and the Prescott and Russell County Roman Catholic Separate School Board.

Students and teachers in Prescott and Russell County worked together to present a delightful opening ceremony held in Plantagenet High School. The lively songs and skits presented by the students stressed the co-operative nature of education and highlighted the community's commitment to the Education Week theme, "Education, It's You and I — L'éducation, c'est toi et moi."

Educator Exchanges

The educator-exchange program continued to thrive in 1985-86. At the international level, twenty-eight exchanges were made with the United Kingdom, four with the United States, one with Germany, and thirty-five with Australia.

At the interprovincial level, five exchanges were completed, three with British Columbia, one with Alberta, and one with the Northwest Territories.

Two new programs for administrator exchanges were introduced this year. Four Ontario superintendents took advantage of a one-month exchange with the United Kingdom, and two Ontario principals exchanged places with principals in Quebec for a two-week period.

French-Language Professional Development Programs

Financial assistance was provided to schools boards and other educational agencies for the organization of, and teacher participation in, professional development seminars and workshops for teachers in French-as-a-first-language or French-as-a-second-language programs. More than 700 grants were allocated through this program.

Grants were awarded to school boards to help them acquire, through full-time study-leave programs, the expertise required to meet the needs of French-language schools.

Bursaries for summer courses were provided to French-as-a-second-language teachers and to teachers in French-language schools. In addition, bursaries for winter courses were awarded to teachers in French-language schools. These bursary programs are administered by the Student Awards Branch of the Ministry of Colleges and Universities. The summer bursaries are entirely funded by the Department of the Secretary of State of Canada.

The Secretary of State of Canada also provided the government of Ontario with financial assistance for the Winter Bursaries Program and other programs in support of French-language instruction.

Interchange on Canadian Studies

The Interchange on Canadian Studies is a week-long forum on national issues for students from across Canada. It is held in a different province or territory each year in late April or early May and is funded by Open House Canada. Its purpose is to provide students with an opportunity to examine issues pertinent to Canada and to increase their understanding of our cultural diversity and of our identity as a nation.

In 1985 twenty Ontario students were given a two-day orientation in Toronto by the Special Projects Branch. They then travelled to Edmonton for the conference, where their Edmonton partners acted as hosts. During the summer the Ontario students reciprocated when their Edmonton partners came to Ontario for an exchange visit.

International Youth Year

The Special Projects Branch provided a co-ordinator for the International Youth Year (IYY) activities of the Ministry of Education and the Ministry of Colleges and Universities. The co-ordinator's activities involved providing liaison for the two ministries, the Youth Secretariat, school boards, and outside groups; assisting with plans for special IYY components for various programs; and co-ordinating the IYY activities of the two ministries.

Learning Materials Development Plan and French-Language Fund

The Learning Materials Development Plan and French-Language Fund (Learning Materials) continued to provide funding assistance to publishers, media producers, non-profit organizations, and individuals for the development and production of needed Canadian learning materials. Many different types of learning materials have been produced (books, kits, films, videotapes, filmstrips, cassettes, and records) in such varied subject areas as the arts, guidance, special education, environmental studies, English, French as a second language, drama, education of and about Native peoples, social studies, health education, music, Canadian literature, and family studies.

Through the 1985-86 Learning Materials Development Plan competition, twenty-eight (twenty-one English-language and seven French-as-a-second-language) projects were funded for the development of print and non-print materials. Twenty-seven projects for French-language schools were funded through the French-Language Fund (Learning Materials).

Official-Language Monitors Program

This program is co-ordinated by the Council of Ministers of Education, Canada, and financed by the federal Department of the Secretary of State. It is designed to encourage bilingual post-secondary students who are attending a university or college in a province or area where their mother tongue is the second language to act as teaching monitors of French or English as a second language.

A total of 406 students — 370 Francophones and 36 Anglophones — at fifteen Ontario universities and four community colleges are being paid $3000 each to act as part-time monitors in the schools of forty-five Ontario boards, five community colleges, and thirteen universities. The students work eight hours per week with small conversational groups.

Thirty-four Francophone students are also acting as part-time French monitors, providing cultural and linguistic reinforcement, in the French-language instructional units of nine school boards.

The program also serves centres that are distant from a university by providing Francophone monitors for twenty-five hours per week. Twenty-nine of these former university students are in French-language instructional units, and twenty-one are working in the classrooms of French-as-a-second-language teachers in a total of thirty-five school boards. These monitors receive $8000 for ten months of full-time work.

Approximately 75 per cent of all the monitors in Ontario are from other provinces, and some 25 per cent are Franco-Ontarians.

Ontario-Quebec Class Twinning Program

The Ontario-Quebec Class Twinning Program provides opportunities for students to exchange ideas and information with similar students in the other province through correspondence. This exchange increases learning and understanding and fosters friendships. Over 150 Ontario classes were twinned with classes in Quebec in 1985-86.

The Ontario Secondary School Students' Association

The Ontario Secondary School Students' Association (OSSSA) is a provincial organization run by and for students involved in student-council activities. Its objective is to promote communication and co-operation among student councils in Ontario, to provide leadership training, and to represent the interests of student councils in dealing with the Ministry of Education and other organizations. The Special Projects Branch provides an adviser to the association.

A twelve-member cabinet, each member from a different region of Ontario, is elected each year at the Ontario Student Leadership Course—Student Council, which is held in September at the Ontario Student Leadership Centre on Lake Couchiching, near Longford Mills. The cabinet holds four weekend meetings a year in Toronto. Each cabinet member is responsible for forming a regional council and for planning and holding a regional leadership conference for secondary school students in his/her region. In 1985-86 almost 800 students from 157 secondary schools attended the conferences.

In addition, members of the OSSSA cabinet attended national student-leadership conferences in Saskatchewan (September 18-20, 1985) and in Kentucky (November 8-10, 1985), and a panel of students presented a workshop entitled "What Student Councils Can Do to Help Implement a Race Relations Policy" at the Minister's Race and Ethnocultural Relations Conference in March 1986.

An alumni association for past members of OSSSA has been formed.

Ontario Student Leadership Centre

The Ontario Student Leadership Centre on Lake Couchiching hosted nine student-leadership courses in seven separate programs from June to September. The total number of students in all courses was 1390. All programs had full enrolment, and some received applications from more students than they could accept.

Participants in the courses included one hearing-impaired boy and one hearing-impaired girl from provincial schools, as well as their interpreters. As part of the International Youth Year activities, two foreign students — one from West Germany and one from the United States — were included in the July girls' athletic program.

Programs are staffed by qualified teachers from school boards, universities, the Ministry of Education, and professional organizations. In addition to the ministry programs, youth and adult groups used the centre during May, September, and October.

Ontario Young Travellers

The Ontario Young Travellers program provides financial assistance to classes from Northern Ontario to enable them to visit the provincial capital and benefit from the cultural and educational resources available there. In 1985-86 a total of 7400 students from 200 schools in Northern Ontario were involved in the program.

Grade 8, senior elementary, special education, and mixed Grade 7 and 8 classes, as well as Grade 7 classes that are the last grade in an elementary school, are eligible for assistance. The costs that are covered include transportation to and from Toronto for all schools, as well as meals and accommodation for students from schools that are located more than 800 km from Toronto. Each school must provide evidence of compliance with ministry criteria regarding itinerary, integration of the visit with the school curriculum, follow-up activities, and supervision.

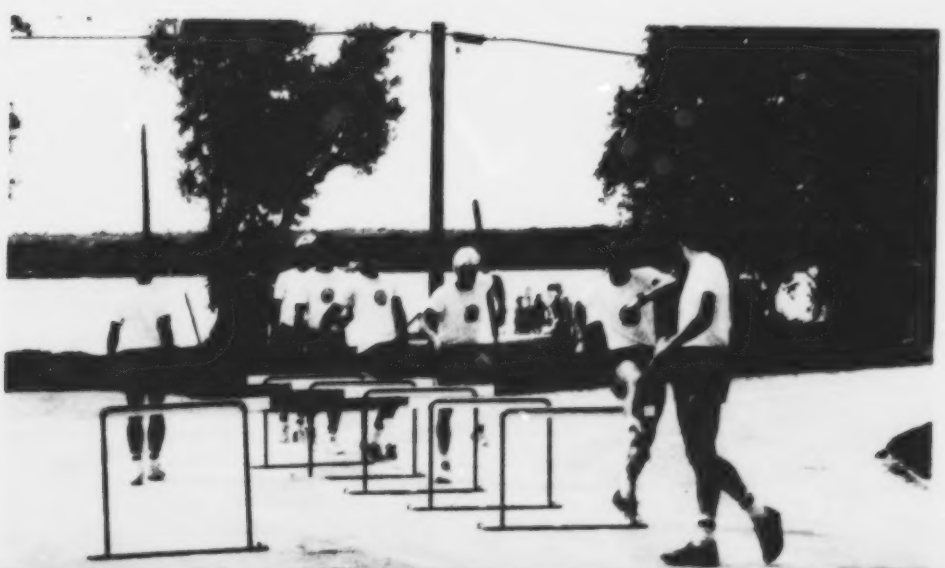

Project Canada

Project Canada is a national class-twinning program conducted in co-operation with the ministries of education of the other provinces (Quebec excepted) and the northern territories. Through the exchange of correspondence and classroom projects, Ontario students gain a broader understanding of Canada and a sense of national pride. A total of 706 Ontario classes were twinned with classes in other provinces in 1985-86.

Seminars in Europe for Ontario Educators

Twenty seminars in thirteen Western European countries were open to Ontario educators. These programs, of two- to four-weeks' duration, include both academic and cultural activities designed to broaden an educator's knowledge of the country and its education system, politics, economics, history, culture, and arts, and in some cases to increase his/her language fluency. Some seminars are partially subsidized by the host country; others are fully subsidized and are offered at no cost to Ontario teachers. During the 1985-86 school year, more than 550 educators attended these seminars.

Student Exchanges and Educational Trips

Three-month international student-exchange programs were conducted with France, Switzerland, Italy, West Germany, and Spain. All European students were hosted by their Ontario partners and attended Ontario schools. The Special Projects Branch conducted three-day orientation seminars for the European students immediately on their arrival and offered a five-day educational/cultural excursion throughout Ontario and Quebec midway through the program.

The Ontario exchange students travelled to France, Switzerland, Italy, West Germany, and Spain, where they were hosted by their European partners and attended school for three months.

A four-week German-language immersion course was offered to twenty-five Ontario secondary school students during the summer of 1985. The students spent the first three weeks of the course in Kulmbach, Bavaria, and the last week in Berlin. A three-week French-language immersion course was held near Montreux, Switzerland, and was attended by thirty-nine Ontario students in 1985.

A three-month exchange with Quebec students was arranged for 185 Ontario students. Over 1500 students from French-language schools and immersion classes in Ontario travelled to French-speaking centres in Quebec for short educational visits. As well, funding assistance was provided for more than 900 students from French-language Ontario schools to participate in short-term visits or exchanges with other Ontario schools.

Summer Employment Programs for Students

The Experience Program, run in co-operation with school boards and funded by the Ministry of Skills Development, provides summer employment for students. The boards submit applications to the ministry for educational projects, such as tutoring or the preparation of educational kits. The projects are considered on the basis of merit and geographical distribution. Two hundred and two projects were approved by the ministry in 1985-86, and, through grants from the ministry, 972 students were hired by school boards to work on the projects. An additional 37 students were employed by the ministry under the program.

The Campus Employment for Native Students Program offers approximately 170 Native secondary students an opportunity to work with academic and administrative departments of various universities and colleges in Ontario. The project is intended to provide an orientation to the campus environment and to encourage Native secondary school graduates to continue their education. During the 1985 Summer Experience Program eleven community colleges and four universities participated.

Grants

Details of the 1986 general legislative grants were released in March. Provincial grants to school boards for 1986 will total $3331.5 million. This is an increase of 5.4 per cent over the 1985 base. It includes an addition of $107.3 million to cover the cost of the extension of the separate school system and a reduction of $98.7 million resulting from the write-down of the grant component of school board debentures held by the Ontario Education Capital Aid Corporation.

The grants for special education were increased in 1986 to $195 per pupil at the elementary level ($185 in 1985) and $139 at the secondary level ($132 in 1985). The per-pupil amount for trainable-retarded students was increased to $4320 in 1986 from $4100 in 1985.

The declining-enrolment provisions introduced in 1981 were continued in 1986. Thus, the declines in enrolment experienced by a board between 1984 and 1985 and between 1985 and 1986 were recognized for grant assistance in 1986.

Funding for Heritage Language programs was increased to $33.00 per classroom hour, up from $31.75 in 1985.

The expenditure for continuing education programs in driver education, secondary school credit courses, and adult basic education was recognized for grant purposes at the same level as day-school programs in terms of full-time equivalent enrolment.

The additional allowances to help boards replace technical and vocational equipment were continued.

Grants for the teaching of French both as a first and as a second language were increased by approximately 5.4 per cent over the 1985 levels.

The maximum ordinary expenditures per pupil recognized by the ministry for grant purposes were also increased. The ceiling for elementary school pupils was raised to $2534 from $2396 in 1985. The ceiling for secondary school students was raised to $3445 from $3275 in 1985. These basic grant-ceiling figures were adjusted upwards by weighting factors to give boards extra grants to compensate for unusually high costs related to the provision of certain programs and to local factors such as sparse population and geographical location.

The amounts paid to school boards out of the Ministry of Education's general legislative grants varied from board to board, depending on the individual board's ability to raise revenues from local assessment. The equalizing of assessment for this program was based on a five-year average of the assessment-equalization factors published by the Ministry of Revenue.

The capital funding of projects providing school accommodation in new housing developments remained a priority. Funds were also made available for projects involving health, fire safety, roofing, and heating-equipment replacements. Twenty-five million dollars was provided in addition to the $67 million previously made available for capital purposes in 1986. A further $17 million in capital funds was provided for additions, alterations, or renovations to existing facilities and new schools specifically related to the extension of the Roman Catholic separate school system.

Regional Services Division

The six regional offices of the Ministry of Education provide leadership, direction, and services to school systems in three functional areas — review, development, and implementation. The personnel in the regional offices develop a variety of strategies for reviewing programs and policies in school jurisdictions in relation to ministry guidelines and regulations. This review activity also evaluates the effectiveness of ministry policy and may lead to policy amendment.

Regional office staff also contribute to the development and revision of policy in the curriculum, financial, and legislative areas. The application of their knowledge and understanding of what is currently happening in schools, boards, and communities in their region is essential to the development process.

The third major function of regional offices is implementation. Although implementation is primarily a board responsibility, regional offices have a significant and important support role to perform. Their activities include the clarification and interpretation of policy; the monitoring of the boards' review, development, and implementation processes; the provision of direct services in the areas of curriculum, supervision, and business and finance to small boards lacking such services; the issuance of a variety of approvals; and the inspection of private schools.

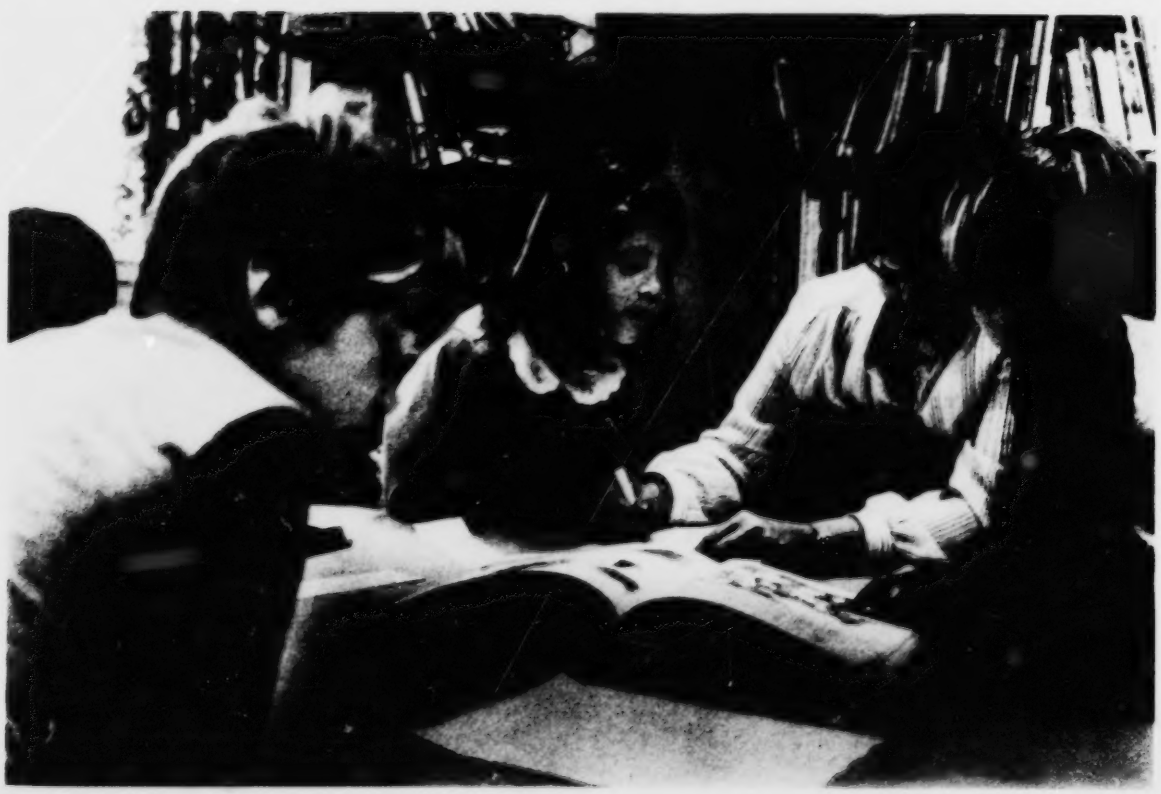

Legislation

The Legislation Branch provides legal and legislative services and counsel to the Ministry of Education and its agencies, including the provision of information on statutes and regulations and the preparation and review of proposed legislation, regulations, and other legal documents. In addition, the branch provides consultation and advice to branches, task groups, and committees whose activities will lead to new or altered legislation or regulations, as well as analyses of, and advice on, proposed policy changes.

The Legislation Branch also liaises with legislative counsel, the Cabinet Committee on Legislation, the Cabinet Committee on Regulations, the Ministry of the Attorney-General, standing committees of the Legislature, and other ministries and agencies whose legislation or legislative proposals impinge on educational matters.

Two particularly significant pieces of proposed legislation, Bill 30 and Bill 75, received first and second readings in the Legislative Assembly. Bill 30 would extend full funding to Roman Catholic separate school boards, and Bill 75 would enable Francophones to govern French-language schools and classes. Public hearings on both bills were conducted by standing committees of the Legislature. Legislation Branch personnel participated in all aspects of the development of, and debate on, these two bills.

Photo courtesy of *Eganville Leader*

Advisory Committees

The Ministry of Education continues to consult with a wide range of groups and organizations in the development of its policies and procedures. Much of this consultation is done through committees and councils that include representatives from the groups most affected.

Ministry of Education Advisory Council on Special Education

The purpose of the Ministry of Education Advisory Council on Special Education is to assist the ministry in ensuring that its work in the area of special education is tailored to the specific needs in that field. Represented on the council are the Ontario Alliance for Children, the Council for Exceptional Children, the Ontario Council of Administrators of Special Education, the Ontario Advisory Council on the Physically Handicapped, the Ontario Psychological Association, the Ontario Catholic Supervisory Officers' Association, the Ontario Association of Education Administrative Officials, the Ontario School Trustees' Council, the *Association des surintendants franco-ontariens*, the Ontario Teachers' Federation, and the pediatricians of the Ontario Medical Association.

Council for Franco-Ontarian Education

The Council for Franco-Ontarian Education, which was established in 1980 to provide advice to the Minister of Education and the Minister of Colleges and Universities on all matters concerning the education of Franco-Ontarians from the elementary to the postsecondary levels, submitted several reports during 1985-86. In its reports the council commented and made recommendations on school governance by Francophones, on young Ontarians and university education, and on the administrative structure of the Ministry of Education.

Ministerial Agencies and Commissions

Commission for Planning and Implementing Change in Governance and Administration of Secondary Education in Ontario

This eight-person commission was appointed on July 30, 1984. The commission is chaired by William T. Newnham, the former president of Seneca College of Applied Arts and Technology. The vice-chairman is Edmund Nelligan, the former director of education of the Metropolitan Toronto Separate School Board. The commission members are Twyla E. Hendry, a trustee of the Waterloo County Board of Education; Jean-Louis Bourdeau, the executive director of the *Association française des conseils scolaires de l'Ontario;* John A. Fraser, the director of the Peel Board of Education; C. Frank Gilhooly, the former president of the Ontario Separate School Trustees' Association; William A. Jones, a former executive secretary of the Ontario Teachers' Federation; and T. Rosaire Léger, the director of the Stormont, Dundas and Glengarry County Board of Education.

The commission advises the Minister of Education on the specific means by which the government policy on the extension of the Roman Catholic separate school system can best be carried out and assumes responsibility for the overall administration of its implementation.

The Languages of Instruction Commission of Ontario

The Languages of Instruction Commission of Ontario was established in 1973 to help resolve conflicts between school boards and parents over the provision of educational programs in the language of the minority group, whether it be English or French. The commission meets monthly to consider matters referred to it by English-language or French-language advisory committees, including recommendations submitted by such committees, or, in the case of boards that have no formal committee to deal with such matters, by groups of ratepayers.

Since its inception the commission has been able to bring most issues referred to it to a satisfactory conclusion and continues to work on those that have not yet been resolved.

The Provincial Schools Authority

The School Management Commission was established in 1975 to act as the bargaining agent for the Ministries of Correctional Services, Education, and Health, all of which employ teachers. The decision to give provincially-employed teachers the same bargaining rights as school-board-employed teachers, under the School Boards and Teachers Collective Negotiations Act, 1975, necessitated the creation of the Provincial Schools Authority. The authority is the official employer of the teachers in provincial schools and it negotiates on behalf of the ministries with the organization established by the teachers to represent them. It has also dealt with problems arising out of the administration of the agreements reached.

Publications

This is a partial list of publications issued during the 1985-86 fiscal year.

Guidelines

- *Anglais/English, Intermediate and Senior Divisions, 1985*
- *Mathematics, Part 1, Intermediate and Senior Divisions, 1985*
- *Mathematics, Part 2, Intermediate and Senior Divisions, 1985*
- *Mathematics, Part 3, Intermediate and Senior Divisions and Ontario Academic Courses, 1985*
- *Personal Life Management, Intermediate and Senior Divisions, 1985* (English and French)
- *Technological Studies, Part A: Policy for Program Planning, Intermediate and Senior Divisions and Ontario Academic Courses, 1985* (French)
- *Technological Studies, Part B: Electrical Grouping, Intermediate and Senior Divisions, 1985*
- *Visual Arts, Intermediate and Senior Divisions, 1986*

Support Documents

- *Sex-Role Stereotyping and Women's Studies*, revised edition (French)
- *Shared Discovery: Teaching and Learning in the Primary Years* (English and French)
- *Values, Influences, and Peers* (French)
- *Visual Arts, Primary and Junior Divisions* (French)

Other

- *Circular 14A, 1985* (bilingual)
- *Circular 14B, 1985* (bilingual)
- *Circular 14, 1986* (bilingual)
- *Directory of Education, 1985/1986* (bilingual)
- *Directory of School Boards, 1985* (bilingual)
- *Education Ontario*, March 1985
- *Education Ontario*, October 1985 (English and French)
- *Education Ontario*, March 1986
- *Education Statistics, Ontario, 1984* (bilingual)
- *Manual for the Ontario Student Record (OSR) System* (English and French)
- *Report of the Early Primary Education Project* (English and French)

Rapport du ministre de l'Éducation 1985-1986

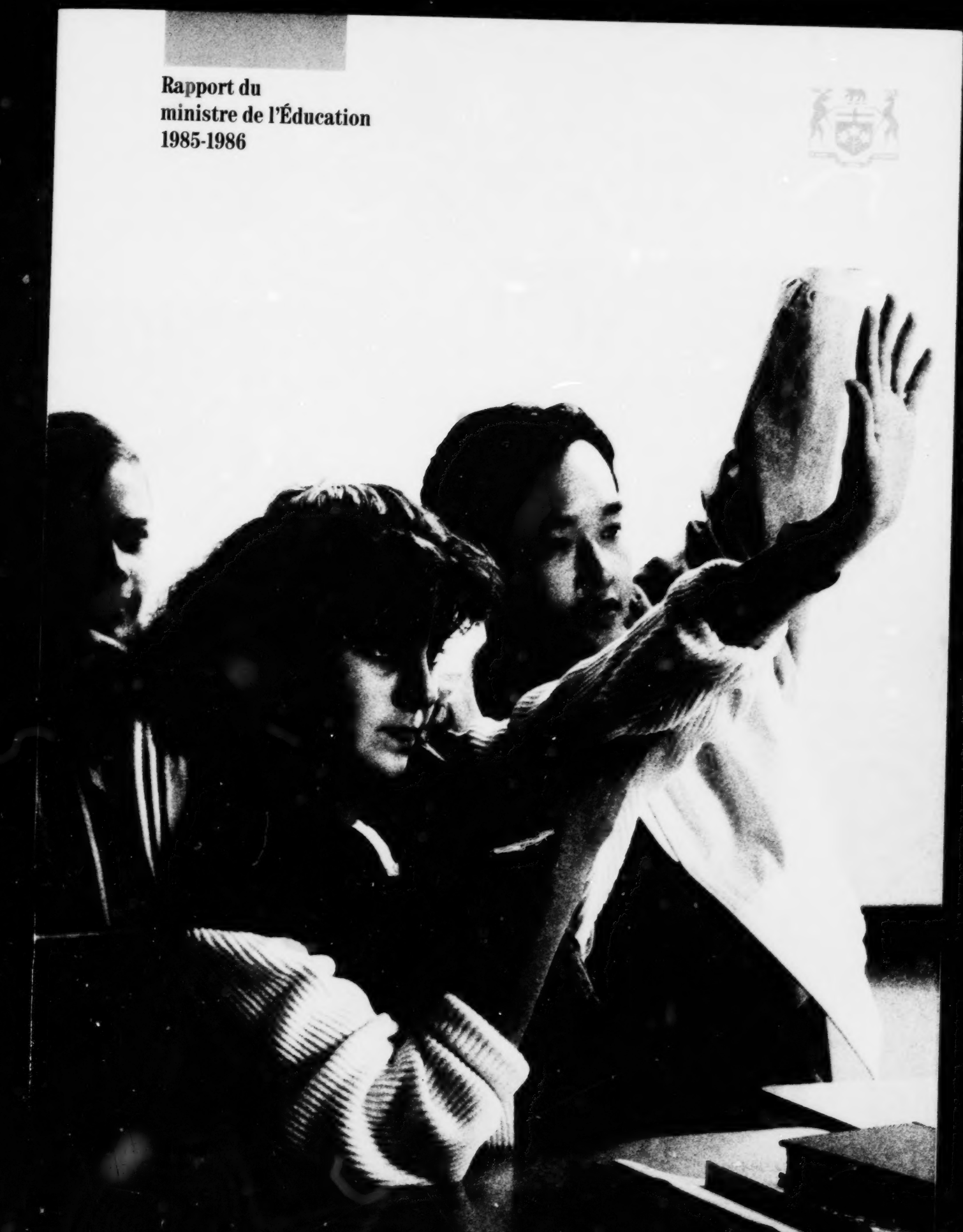

Rapport du ministre de l'Éducation 1985-1986

M. Lincoln M. Alexander
C.P., C. St-J., C.R., B.A., LL.D.
Lieutenant-gouverneur de l'Ontario

Monsieur le Lieutenant-gouverneur,

J'ai l'honneur de vous présenter, ainsi qu'à l'Assemblée législative, le rapport annuel du ministère de l'Éducation pour l'exercice commençant le 1er avril 1985 et se terminant le 31 mars 1986.

Le ministère de l'Éducation a pour objectif d'offrir des chances égales en matière d'éducation à tous les élèves des écoles élémentaires et secondaires de l'Ontario financées par les deniers publics. À cette fin, le ministère travaille en étroite collaboration avec les conseils scolaires élus par les contribuables de la province afin de s'assurer que chacun d'eux offre un vaste éventail de programmes pour répondre aux besoins des élèves.

La publication intitulée *Statistiques sur l'éducation en Ontario* présente des statistiques détaillées sur l'éducation en Ontario.

Veuillez agréer, Monsieur le Lieutenant-gouverneur, l'expression de mon profond respect.

Le ministre de l'Éducation,

Sean Conway

M. Sean Conway
Ministre de l'Éducation

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du ministère de l'Éducation pour l'exercice 1985-1986. Ce rapport expose en détail les nombreux programmes et activités du ministère pendant cette période.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma respectueuse considération.

Le sous-ministre,

Bernard J. Shapiro

Table des matières

5 Introduction

7 Les programmes scolaires

8 Les arts à l'école

8 L'éducation permanente

9 L'éducation coopérative

10 Documents élaborés à partir de la circulaire *Les écoles de l'Ontario aux cycles intermédiaire et supérieur*

12 L'enseignement des dangers des drogues

12 L'étude sur les premières années du cycle primaire

12 Le français langue seconde

13 L'orientation

14 Le programme Liaison I

14 Le multiculturalisme et les relations interraciales

15 L'enseignement aux autochtones

16 Le Service informatique d'orientation scolaire

17 L'initiation aux valeurs

19 Les services éducationnels

19 Les communications

19 L'éducation franco-ontarienne

20 Le centre d'études indépendantes

22 Les écoles provinciales

27 La recherche et l'information

28 L'éducation de l'enfance en difficulté

31 L'action positive

32 Les services d'évaluation et de supervision

35 Les projets spéciaux

35 Les séminaires d'études canadiennes à l'intention des enseignants européens

35 La *Circulaire 14*

35 Le Plan d'achat de manuels scolaires

36 La Semaine de l'éducation

36 Les échanges d'enseignants

36 Les programmes de perfectionnement professionnel en français

37 Les échanges dans le cadre des études canadiennes

37 L'Année internationale de la jeunesse

38 Le Plan de préparation de matériel didactique et le Fonds de langue française

38 Les moniteurs de langues officielles

39 Le Jumelage de classes Ontario-Québec

39 L'Ontario Secondary School Students' Association

40 Le Centre animation-jeunesse de l'Ontario

40 Les Jeunes voyageurs de l'Ontario

41 Le Projet Canada

41 Les séminaires en Europe à l'intention des éducateurs ontariens

41 Les échanges d'élèves et les voyages éducatifs

42 Le programme d'emplois d'été pour les élèves

43 Les subventions

44 Les services régionaux

45 Les services juridiques

46 Les comités consultatifs

46 Le Conseil consultatif de l'enfance en difficulté

46 Le Conseil de l'éducation franco-ontarienne

47 Les commissions et organismes ministériels

47 La Commission de planification et de mise en œuvre des changements dans la gestion et l'administration de l'enseignement secondaire en Ontario

47 La Commission des langues d'enseignement de l'Ontario

47 L'Administration des écoles provinciales

48 Publications

48 Programmes-cadres

48 Documents d'appui et guides pédagogiques

48 Autres documents

Introduction

L'une des initiatives majeures du ministère, au cours de l'année écoulée, a été le dépôt le 4 juillet, du projet de loi 30 sur le financement du système des écoles séparées catholiques. Le projet de loi est passé en seconde lecture le 11 juillet pour être ensuite renvoyé au comité permanent des affaires sociales. Au cours des cinq mois qui ont suivi, le comité a reçu plus de huit cents mémoires et présentations. Encouragé par les divers jugements favorables dont cette politique a fait l'objet au cours de l'année passée, le gouvernement prévoyait que le projet de loi 30 serait adopté par l'Assemblée législative au cours de la session de printemps de 1986.

L'année écoulée a également été marquée par une autre initiative importante, à savoir le projet de loi sur la gestion de l'enseignement dans la langue de la minorité. Après consultation avec tous les milieux d'enseignement concernés, le projet de loi 75 a été déposé le 12 décembre 1985, est passé en seconde lecture le 27 janvier 1986 et a été renvoyé au comité permanent des affaires gouvernementales. Pour veiller à ce que les francophones soient représentés dans les conseils scolaires qui administrent des modules de langue française, le projet de loi prévoit la création de sections de langue française au sein de ces conseils. Le projet de loi propose également que tout ce qui touche le français relève de la compétence exclusive de ces sections de langue française. Il contient en outre des dispositions parallèles relativement à la gestion de l'enseignement en anglais dans les régions où les élèves anglophones sont en minorité. Les mesures proposées dans le projet de loi entreront en vigueur lors des élections municipales de 1988. En attendant, des mesures intérimaires sont prévues pour couvrir la période allant du 1er janvier 1987 aux élections de 1988. Le comité permanent a terminé les audiences publiques sur le projet de loi 75 et le gouvernement s'est engagé à ce que la politique qu'il propose soit en place en septembre 1986. La décision d'établir un conseil scolaire de langue française pour la municipalité régionale d'Ottawa-Carleton est un autre fait saillant de cette initiative générale. Un comité, présidé par Albert Roy, élabore en ce moment un plan de mise en œuvre qui permettra la création de ce conseil lors des élections municipales de 1988.

Au cours de l'année, deux importantes commissions ont soumis leur rapport au ministre. Le rapport de Bernard J. Shapiro, commissaire chargé, seul, d'étudier le rôle des écoles privées en Ontario, a été publié au mois de novembre. Le rapport contenait soixante et une recommandations qui ont été présentées au public lors d'une série de réunions d'information qui se sont tenues dans toute la province au cours de l'hiver de 1985-1986. Ce rapport et les réactions du public sont actuellement analysés par le ministère.

Le rapport de la Commission d'enquête sur le financement de l'enseignement aux paliers élémentaire et secondaire, présidée par H. Ian Macdonald, a été publié en mars 1986. Il contenait cinquante-quatre recommandations et a fait l'objet d'une vaste diffusion auprès du grand public et des milieux d'enseignement pour recueillir les réactions.

Le 1er septembre 1985, les dispositions de la *Loi de 1980 modifiant la Loi sur l'éducation* (projet de loi 82) sont entrées pleinement en vigueur. Ces dispositions, qui ont été appliquées graduellement au cours des cinq dernières années, exigent des conseils scolaires de la province qu'ils fournissent un éventail complet de programmes et de services aux enfants en difficulté.

En mars 1986, plus de huit cents éducateurs, élèves et représentants de différents milieux ethniques se sont réunis à Toronto lors d'une conférence organisée par le ministère sur les relations interraciales et ethno-culturelles. Plus de soixante ateliers ont été organisés à l'occasion de cette conférence qui a duré trois jours.

Au cours de l'année, des mesures importantes ont été prises pour renforcer les programmes d'éducation coopérative et de transition de l'école au monde du travail offerts par les conseils scolaires de la province. Treize millions de dollars ont été affectés au soutien de ces initiatives pour les trois années qui viennent et l'on s'attend à ce que le nombre actuel de participants aux programmes d'éducation coopérative, soit vingt-deux mille élèves, passe du simple au double pour atteindre quarante-quatre mille personnes.

Les programmes scolaires

La Direction des programmes scolaires assure l'élaboration de programmes-cadres et de documents d'appui en français et en anglais. À l'heure actuelle, quelque dix-huit documents conformes aux directives énoncées dans la circulaire *Les années de formation*, qui énonce la politique relative aux programmes des cycles primaire et moyen, sont en préparation. De plus, la Direction des programmes scolaires continue de regrouper, par matière, en une vingtaine de programmes-cadres, une centaine de documents portant sur les cycles intermédiaire et supérieur. Les nouveaux programmes-cadres seront conformes à la politique énoncée dans la circulaire *Les écoles de l'Ontario aux cycles intermédiaire et supérieur. La préparation au diplôme d'études secondaires de l'Ontario, 1984*. Ce document stipule les conditions qui gouvernent les programmes de la 7e à la 12e année, l'obtention des diplômes et les cours préuniversitaires de l'Ontario (CPO). Les nouveaux programmes-cadres régissant les cours de la 7e à la 12e année seront conçus à trois niveaux de difficulté — fondamental, général et avancé.

Les documents suivants ont été publiés au cours de l'exercice 1985-1986 :

- *Anglais/English, cycles intermédiaire et supérieur, 1985*
- *Après la 8e?* (français et anglais)
- *Arts plastiques et visuels, cycles primaire et moyen, suggestions aux enseignants, 1985*
- *Bienvenue au SIOS* (français et anglais)
- *Une découverte partagée. Enseigner et apprendre au cycle primaire, 1985* (document d'appui aux *Années de formation*, publié en français et en anglais)
- *Energy in Society 2, Part 1, Intermediate and Senior Divisions*
- *Image stéréotypée du rôle des sexes et étude de la condition féminine. Guide pédagogique regroupant des suggestions, des leçons et des listes de ressources, édition revue et augmentée en 1985*
- *Mathematics, Intermediate and Senior Divisions, Part 1, 1985*
- *Mathematics, Intermediate and Senior Divisions, Part 2, 1985*
- *Mathematics, Intermediate and Senior Divisions, Part 3, 1985*
- *Préparation à la vie, cycles intermédiaire et supérieur, 1985* (programme-cadre publié en français et en anglais)
- *Liste principale des professions, 1985-1986* (SIOS) (bilingue)
- *Sujets qui ont rapport à l'orientation, 1985* (SIOS) (bilingue)
- *Technological Studies, Intermediate and Senior Divisions, Part B: Electrical Grouping, 1985*
- *Valeurs, influences et relations avec ses pairs, suggestions aux enseignants, 1985*
- *Visual Arts, Intermediate and Senior Divisions, 1986*

Les arts à l'école

Le groupe du ministère de l'Éducation chargé des matières artistiques a fait circuler un document intitulé *Les arts et les écoles ontariennes/The Arts in Ontario Schools* pour stimuler la discussion sur l'importance des arts dans le programme scolaire.

Les réponses écrites et les résumés des discussions de groupes ont permis de dégager plusieurs grands thèmes, lesquels ont donné lieu aux recommandations suivantes.

- Il faut s'engager profondément et fermement à améliorer les programmes d'arts existants et à en créer de nouveaux pour mieux répondre aux besoins de tous les élèves de l'Ontario.
- Il faut faire en sorte que les arts bénéficient d'une image positive et soient considérés comme faisant partie intégrante du programme scolaire.
- Il faut encourager une plus grande communication et collaboration entre les enseignants, les conseils scolaires, les ministères, les organismes, les artistes et la collectivité, pour assurer un réseau de soutien continu aux arts.
- Il faut prévoir un renouvellement dans le domaine de la formation des enseignants et du perfectionnement professionnel.

Le programme-cadre *Visual Arts, intermediate and Senior Divisions, 1986* a été publié en anglais. Il présente les buts et les objectifs des programmes d'arts visuels pour les élèves de la 7e à la 12e année.

L'éducation permanente

Les buts et les objectifs de l'éducation permanente sont définis dans la publication intitulée *Continuing Education in the Schools, Colleges, and Universities of Ontario.*

Un groupe de travail interministériel a examiné les politiques relatives à l'éducation permanente dans les écoles, les collèges et les universités. Son rapport a été transmis au ministère de l'Éducation, au ministère des Collèges et Universités et au ministère de la Formation professionnelle pour qu'on l'y fasse circuler afin de recueillir les réactions.

Un document sur l'éducation permanente des adultes a été évalué par différents éducateurs de la province. Il en est maintenant au premier stade la production. Il contient des sections sur l'éducation de base des adultes, le français ou l'anglais langue seconde, les cours d'intérêt général et les besoins des apprenants adultes.

L'éducation coopérative

Les programmes d'éducation coopérative combinent l'enseignement théorique en classe avec l'expérience pratique en milieu de travail. Bien que cette formule se soit appliquée traditionnellement au domaine des affaires et du commerce, aux programmes communautaires et aux domaines techniques, elle est en train de se généraliser très rapidement pour englober le français, l'anglais, l'expression dramatique, les sciences, les mathématiques et la géographie.

Les programmes d'éducation coopérative profitent aux élèves de tous les niveaux de rendement scolaire. Outre des connaissances et une expérience de première main, ces programmes leur permettent d'acquérir les aptitudes nécessaires à la vie quotidienne, comme l'art des rapports avec autrui et l'auto-discipline. Grâce aux habiletés et à la compréhension du monde du travail ainsi acquises, les élèves effectuent avec beaucoup plus de facilité le passage de l'école au monde du travail.

Les programmes d'éducation coopérative reçoivent l'appui enthousiaste des élèves, parents, employeurs et éducateurs.

Cent trois conseils scolaires ont reçu une aide financière par l'intermédiaire du fonds d'encouragement aux programmes d'éducation coopérative et de transition de l'école au monde du travail. Ce fonds a pour but d'aider les conseils scolaires à :

- lancer des programmes d'éducation coopérative ou étendre les programmes existants;
- lancer des programmes de transition de l'école au monde du travail à l'intention des élèves qui quittent l'école, ou étendre les programmes déjà existants.

Treize millions de dollars seront consentis à cette fin par la province, selon une formule de partage des coûts, pour une période de trois ans s'étendant du 1er avril 1986 au 31 mars 1989.

Dans le cadre de ce fonds, les conseils scolaires recevront une aide financière pour :

- surmonter les obstacles financiers qui empêchent certains élèves de participer aux programmes d'éducation coopérative (par exemple les frais de transport, l'équipement de sécurité, le logement pour les élèves en provenance des collectivités isolées);
- engager une personne-ressource qui aidera le personnel du conseil scolaire dans le domaine de l'éducation coopérative ou des programmes de transition de l'école au monde du travail à l'intention des élèves qui quittent l'école.

Documents élaborés à partir de la circulaire *Les écoles de l'Ontario aux cycles intermédiaire et supérieur*

Affaires et commerce. La publication du programme-cadre d'affaires et commerce est en voie d'achèvement.

Dietary supervisor. La révision de ce programme-cadre est commencée.

Discipline. Ce document veut aider les écoles à formuler des lignes directrices justes et équitables en matière de discipline et de mesures disciplinaires. On y trouve également des suggestions précises sur la façon d'établir un code de conduite tel qu'il est stipulé dans la circulaire. *Discipline* est en production.

English. Une révision du programme-cadre des cycles intermédiaire et supérieur est en cours; aucun changement ne sera apporté au programme-cadre des cours préuniversitaires de l'Ontario (CPO) qui a été publié en octobre 1984.

La famille. L'examen critique de ce programme-cadre et les révisions qui en découlent sont terminés et la production est commencée.

Fashion arts. Une révision du programme-cadre de 1967 est en cours.

Français. Ce programme-cadre en est à l'étape de l'examen critique.

Français langue seconde. Le document sur les CPO de français langue seconde (cours de base, cours intensifs et cours d'immersion) en est à la dernière étape de la production.

Géographie. Une ébauche du programme-cadre de géographie a été distribuée aux fins d'examen critique.

Histoire et études contemporaines. Ce document est en production.

Langues vivantes. Un nouveau programme-cadre de langues vivantes est en cours de préparation. Il énoncera les principes généraux de l'enseignement de l'allemand, de l'italien et de l'espagnol ainsi que d'autres langues européennes et orientales qui ne sont offertes pour le moment qu'à titre expérimental.

Musique. Le programme-cadre de musique des cycles intermédiaire et supérieur en est à l'étape de l'examen critique.

Éducation physique et hygiène. La révision du programme-cadre en éducation physique et hygiène est commencée. L'ébauche des CPO a été distribuée et l'on attend les réactions.

Sciences. Une équipe d'éducateurs procède au remaniement de tous les cours de sciences en vue de la publication d'un seul programme-cadre de sciences pour les cycles intermédiaire et supérieur. Ce document sera organisé en modules et couvrira les cours suivants.

- Sciences, 7e année
- Sciences, 8e année
- Sciences, 9e année, niveau fondamental
- Sciences, 9e année, niveau général
- Sciences, 9e année, niveau avancé
- Sciences, 10e année, niveau fondamental
- Sciences de l'environnement, 10e année, niveau général
- Sciences, 10e année, niveau général
- Sciences de l'environnement, 10e année, niveau avancé
- Sciences, 10e année, niveau avancé
- Sciences, 11e année, niveau fondamental
- Biologie appliquée, 11e année, niveau général
- Chimie appliquée, 11e année, niveau général
- Sciences de l'environnement, 11e année, niveau général
- Biologie, 11e année, niveau avancé
- Chimie, 11e année, niveau avancé
- Sciences, 12e année, niveau fondamental
- Physique appliquée, 12e année, niveau général
- Sciences de l'environnement, 12e année, niveau général
- Technologie, 12e année, niveau général
- Sciences de l'environnement, 12e année, niveau avancé
- Géologie, 12e année, niveau avancé
- Physique, 12e année, niveau avancé
- Biologie, CPO
- Chimie, CPO
- Physique, CPO
- Les sciences dans la société, CPO

Études technologiques. Le programme-cadre d'études technologiques se compose de trois parties. La partie A offre une vue d'ensemble et porte sur la politique de planification des programmes. Elle a été distribuée aux écoles et aux conseils. La partie B présente les nouvelles lignes directrices des cours d'études technologiques qui sont offerts de la 7e à la 12e année. Elle est actuellement distribuée par secteurs aux écoles. La partie C, qui présente trois CPO, Électronique analogique et numérique, Transmission d'énergie par fluide et sa régulation et Technologie de l'ordinateur (interfaces), a franchi l'étape de l'examen critique et sera distribuée au cours du prochain exercice aux écoles et aux conseils.

L'enseignement des dangers des drogues

L'enseignement dans les écoles des dangers des drogues constitue toujours une des priorités du ministère. Pendant l'exercice 1985-1986, ce dernier a continué à coopérer avec la Fondation pour la recherche sur l'alcoolisme et la toxicomanie en distribuant de la documentation aux écoles dans les deux langues d'enseignement. Par ailleurs, le ministère poursuit sa collaboration avec le Drug Education Co-ordinating Council qui est un conseil regroupant plusieurs organisations. Ensemble, ils ont parrainé des colloques d'une journée sur l'abus des drogues à l'intention des parents, des éducateurs et d'autres professionnels intéressés. Le ministère a également travaillé avec l'Association des chefs de police de l'Ontario à la diffusion de deux programmes d'enseignement des dangers des drogues, l'un à l'intention des élèves de 4e et 5e année intitulé *Consider the Source* et l'autre, destiné aux élèves de 7e et 8e année, intitulé *Avec de tels amis*. Le ministère s'est associé à la Gendarmerie royale du Canada pour distribuer des renseignements et des affiches à toutes les écoles sur le programme de prévention de la toxicomanie organisé par la Gendarmerie royale du Canada et la Ligue nationale de hockey.

L'étude sur les premières années du cycle primaire

Le *Rapport de l'étude sur les premières années du cycle primaire* a été distribué et les intéressés ont jusqu'au 15 mai 1986 pour faire connaître leurs commentaires à la Direction de la recherche et de l'information du ministère de l'Éducation. Lorsque le ministère aura analysé les réponses et terminé les pourparlers avec les autres ministères et établissements, il fera connaître ses décisions en matière d'orientations et d'initiatives nouvelles dans ce domaine.

Le français langue seconde

En 1977, on annonçait du nouveau dans le domaine du français langue seconde (FLS); depuis lors, les programmes de FLS à l'usage des écoles élémentaires de l'Ontario se sont multipliés et diversifiés. De 1977 à 1985, le nombre de conseils scolaires qui dispensent des cours de français de base à partir de la 4e année, ou même plus tôt, est passé de soixante et onze à cent vingt-deux. Le nombre de conseils qui offrent des programmes d'immersion en français a progressé de vingt-huit à soixante-dix, tandis que ceux qui offraient des cours intensifs de français restaient au nombre de dix.

Dans quatre-vingt-dix pour cent des conseils scolaires, les cours de français de base débutent maintenant en 4e année; cinquante et un pour cent d'entre eux offrent des programmes d'immersion.

Deux importantes mesures encouragent les écoles secondaires à développer l'acquis des programmes de FLS du palier élémentaire. Pour obtenir le diplôme d'études secondaires de l'Ontario, les élèves des écoles de langue anglaise doivent avoir un crédit en français langue seconde. Dans le même esprit, on a prévu, dans les subventions générales, des fonds pour la mise en place de cours du secondaire à l'intention des élèves qui ont suivi des programmes d'immersion et des cours intensifs de français au palier élémentaire.

Une brochure intitulée *Ontario's FSL Programs: Teaching and Learning French as a Second Language in the 1980s* a été publiée à l'intention des parents, des éducateurs et du public en général.

L'orientation

Les programmes-cadres révisés de toutes les matières enseignées de la 7e à la 12e année et des CPO contiennent une section importante sur l'orientation professionnelle. Les renseignements et les ressources qui y sont proposés aux enseignants ont pour but de les aider à contribuer au programme d'orientation en établissant un lien entre la matière qu'ils enseignent et les possibilités de carrière, tenant compte aussi de l'évolution de l'économie.

Perspectives, le nouveau document d'appui en préparation destiné aux élèves de 9e et 10e année, souligne combien il est important d'entretenir de bonnes relations avec autrui et de faire un choix de cours approprié. En outre, des leçons sont proposées pour aider les élèves à apprendre à se connaître et à s'apprécier et à explorer les diverses possibilités de carrière.

L'édition de 1986 de *Après la 8e?* a été distribuée aux conseils scolaires à l'intention de tous les élèves de 8e année et de leurs parents.

Pour marquer l'Année internationale de la jeunesse et pour coïncider avec la Semaine des carrières, une exposition spéciale des emplois de l'avenir s'est tenue au Parc de l'exposition nationale à Toronto, en novembre 1985. Parrainée conjointement par la province de l'Ontario et Emploi et Immigration Canada, en association avec la Communauté urbaine de Toronto, elle a attiré plusieurs élèves ontariens.

Une révision du système des dossiers scolaires de l'Ontario a été entreprise en 1985. Elle porte, pour commencer, sur tous les élèves qui entrent pour la première fois dans le système scolaire.

Le programme Liaison I

Le programme Liaison I fait correspondre le contenu de dix matières du palier secondaire en études technologiques à la composante théorique des programmes d'apprentissage et des programmes de formation modulaire. Les diplômés du programme qui décident de poursuivre leur formation dans les métiers auxquels ils se sont ainsi initiés verront cette formation reconnue. Environ dix mille élèves ont participé au programme durant l'année scolaire 1985-1986.

Le multiculturalisme et les relations interraciales

Le ministère de l'Éducation continue d'insister dans ses programmes-cadres et ses documents d'appui sur la nécessité pour les élèves d'apprécier leurs différentes cultures et de comprendre et respecter les points de vue des autres groupes ethniques et culturels. Environ quatre-vingt-douze mille élèves sont inscrits aux cours de langues d'origine offerts dans les écoles élémentaires.

Une conférence provinciale sur le thème des relations interraciales et ethnoculturelles s'est tenue à Toronto en mars 1986. Plus de huit cents participants en provenance de tous les coins de la province ont assisté aux nombreux ateliers et séances plénières qui traitaient de sujets comme les politiques relatives aux relations interraciales, le matériel didactique, les méthodes d'évaluation et de placement et la formation des enseignants. Cette conférence a fourni l'occasion au ministère de l'Éducation de renouveler et de renforcer son engagement envers le principe de l'égalité de statut et de l'égalité des chances.

Les activités de suivi de cette conférence comprendront la nomination d'un comité consultatif chargé d'établir une politique générale sur les relations interraciales et ethno-culturelles à l'intention des conseils scolaires.

L'enseignement aux autochtones

Des cours de langues autochtones en tant que langue seconde seront dispensés dans les écoles pendant l'année scolaire 1987-1988. Un programme-cadre sur l'enseignement des langues autochtones aux cycles primaire, moyen, intermédiaire et supérieur est en cours d'élaboration.

La mise en œuvre du programme de langues autochtones en tant que langue seconde supposait la création d'un programme menant à l'obtention d'un brevet en enseignement des langues autochtones. Ce programme, dispensé en trois sessions, a été offert pour la première fois en 1985 en deux endroits — à l'université Lakehead de Thunder Bay pour les professeurs de langues algonquines (Cri, Ojibwe, Delaware) et à l'université Western Ontario de London pour les professeurs de langues iroquoises (Mohawk, Cayuga, Oneida).

Le programme de formation d'orienteurs autochtones est un moyen de permettre aux orienteurs autochtones d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires au counselling des élèves autochtones des écoles élémentaires et secondaires. Depuis la mise en place de ce programme en trois sessions, en 1977, le ministre de l'Éducation a conféré le brevet d'orienteur ou d'orienteuse autochtone à cent personnes.

Le programme de mise en œuvre des programmes-cadres de la collection *Les autochtones du Canada* et de la trousse *Touch a Child* s'est poursuivi cette année.

Le Service informatique d'orientation scolaire

Le Service informatique d'orientation scolaire (SIOS) est un système informatisé de données sur les métiers et les professions auquel ont accès les élèves de langue française ou anglaise des cycles intermédiaire et supérieur.

Le SIOS possède une importante base de données touchant un millier de métiers et professions. Il fournit aussi des renseignements sur la formation requise, les établissements d'enseignement postsecondaire et d'autres renseignements utiles à l'orientation des élèves, tels que les emplois d'été, le programme Liaison et les programmes d'apprentissage, la façon de rédiger un curriculum vitae et de passer une entrevue, et les tendances du marché du travail. La base de donnés du SIOS est constamment mise à jour de façon à fournir des renseignements exacts sur les diverses professions et la formation exigée pour ces professions.

Le SIOS est accessible par l'intermédiaire de Telidon dans divers points de la province, notamment dans des écoles secondaires, des bibliothèques et des centres d'emploi pour les jeunes. D'après une enquête effectuée auprès des usagers de Telidon, le SIOS est la base de données la plus utilisée.

Habitués aux micro-ordinateurs dans les classes, les élèves s'attendent maintenant à recevoir une réponse immédiate du système, si bien que le mode de traitement des données par lots du SIOS est devenu désuet. Il continue toutefois d'être le service informatisé le plus rentable en son genre. Une étude de faisabilité, terminée en mars 1986, a recommandé un nouveau système de stockage qui devrait permettre de mettre en place un mode de communication des données plus approprié.

L'initiation aux valeurs

La version française du guide intitulé *Personal and Societal Values* est en préparation. Le but de ce document est d'aider les enseignants à mettre en vigueur les directives concernant l'enseignement des valeurs présentées dans la circulaire *Les années de formation.*

Un autre document concernant l'enseignement des valeurs a été mis au point par le ministère de l'Éducation. Il s'agit de *Valeurs, influences et relations avec ses pairs*, document terminé en 1984 avec la collaboration du ministère du Solliciteur général. Il a été publié en français et en anglais en 1985.

Ce programme est destiné aux élèves de 6e année. On préconise un enseignement en équipe avec la participation d'un enseignant ou d'une enseignante et d'un agent ou d'une agente de police. Depuis 1982, alors qu'il n'était qu'au stade de projet-pilote, le guide a été utilisé par plus de cent vingt-cinq conseils scolaires de la province, soit à titre d'expérimentation, soit en tant que composante reconnue de leur programme scolaire. La Sûreté de l'Ontario et les forces de police municipales coopèrent au programme en fournissant les agents de police requis pour sa mise en œuvre.

Valeurs, influences et relations avec ses pairs encourage les élèves à être sociables. Il porte sur différents sujets, tels que les valeurs, les pressions exercées par les camarades, l'autorité, la loi, l'amitié, les dangers de la drogue, le vandalisme, le vol à l'étalage et la franchise. Ce programme aide les élèves à se faire une image positive d'eux-mêmes, à prendre conscience des pressions exercées par leurs camarades, à en reconnaître les aspects négatifs et à y faire face. Il aide également les élèves à perfectionner leurs aptitudes à prendre des décisions sur le plan moral et à comprendre qu'il est important d'être de bons citoyens.

Les services éducationnels

Les communications

Le rôle de la Direction des communications est de diffuser l'information aux nombreux groupes clients du système d'éducation — élèves, parents, enseignants, conseillers scolaires, administrateurs de l'éducation et grand public.

Au cours de l'exercice 1985-1986, le personnel de la direction a répondu à plus de cinquante mille lettres et appels téléphoniques provenant du public et des représentants des médias d'information de la province. Des brochures expliquant différents aspects du système éducatif de l'Ontario ont été distribuées par l'entremise des conseils scolaires et des associations de parents et d'enseignants.

Des expositions ont été organisées à l'occasion de conférences, séminaires et ateliers portant sur l'éducation. La direction a également produit plus de cent documents qui ont été publiés par le ministère au cours de l'exercice 1985-1986.

L'éducation franco-ontarienne

Au cours de l'exercice 1985-1986, le ministère de l'Éducation a fait de nouveaux progrès dans le domaine de l'éducation en langue française.

Le 12 décembre 1985, le ministre de l'Éducation a déposé le projet de loi 75 modifiant la *Loi sur l'éducation*. Ce projet de loi confie à la population ontarienne de langue française la gestion des écoles et des classes de langue française. Le ministre a également annoncé la formation d'un comité spécial chargé de créer un conseil scolaire de langue française homogène pour la région d'Ottawa-Carleton à temps pour les élections scolaires de 1988.

Le projet de loi sur la gestion des écoles de langue française permet l'établissement — à titre intérimaire — de conseils de l'enseignement en langue française (CELF) dans les conseils scolaires qui administrent des modules scolaires de langue française. Les CELF commenceront de fonctionner en janvier 1987 et resteront en place jusqu'aux élections aux conseils scolaires de novembre 1988. Les membres des CELF — élus aux conseils scolaires par les citoyens auxquels la constitution confère le droit d'envoyer leurs enfants dans des écoles de langue française — jouiront de pouvoirs exclusifs relativement aux programmes et aux installations touchant les francophones.

Les membres des CELF seront également habilités à voter sur les questions et les préoccupations d'intérêt commun comme le budget annuel du conseil scolaire. Les membres des CELF seront au nombre de trois ou plus, suivant le nombre d'élèves francophones relevant du conseil scolaire. Les conseillers scolaires qui ont les compétences nécessaires et ont été élus aux élections municipales de 1985 peuvent devenir membres des CELF.

Les conseils scolaires qui n'administrent pas d'écoles ou de classes de langue française mais achètent ces services à un autre conseil verront leur comité consultatif de langue française (CCLF) renforcé. Ce changement permettra à chaque président ou présidente de comité de siéger au conseil scolaire et d'y présenter les questions concernant l'éducation des élèves francophones du conseil ou de parler en leur faveur.

À compter des élections municipales de 1988, les électeurs habilités à voter pourront élire des conseillers scolaires à la section de langue française des conseils scolaires qui administrent des écoles ou des classes de langue française ou qui achètent ces services à l'intention de dix pour cent ou trois cents de leurs élèves. Les sections de langue française remplaceront définitivement les CELF et toutes les affaires de langue française relèveront de leur compétence exclusive.

Le nombre de conseillers scolaires qui siégeront à la section de langue française dépendra du rapport qui existera entre le nombre d'élèves francophones et l'ensemble des effectifs du conseil.

Dans les régions où les élèves anglophones sont en minorité, des dispositions parallèles seront prises pour la gestion de l'enseignement en langue anglaise.

Un stage d'animation de conseils d'élèves, tenu entièrement en français, a de nouveau été organisé cette année à l'intention des élèves membres des conseils d'élèves des modules de langue française du palier secondaire.

Les programmes en langue française déjà établis ont été conservés.

Le Centre d'études indépendantes

Le 1er mars 1986 a marqué le 60e anniversaire du bureau de l'enseignement par correspondance du ministère de l'Éducation, appelé maintenant le Centre d'études indépendantes (CEI). Depuis 1926, plus d'un million d'Ontariens ont bénéficié de ce service gratuit d'enseignement à domicile. Le slogan du 60e anniversaire, «Cap sur l'avenir», exprime l'engagement qu'a pris le CEI d'aider à satisfaire les besoins actuels et prévus en matière d'éducation et d'assurer à tous les Ontariens un accès égal à l'éducation.

En 1985-1986, dix-sept nouveaux cours ont été publiés. L'accent a été mis sur la préparation de toute une gamme de cours de niveau fondamental pour adultes. Dans la plupart des cas, des cassettes viennent s'ajouter aux leçons imprimées pour enrichir encore le matériel didactique.

Un nouveau cours d'alphabétisation des adultes a été ajouté au programme d'éducation de base des adultes ne donnant

pas droit à des crédits qui a débuté en 1984-1985 avec un cours d'anglais langue seconde. Dans ces cours, uniques en leur genre, les services de tuteurs bénévoles et l'enregistrement des conversations téléphoniques entre élèves et enseignants jouent un rôle important. Deux cours d'anglais pour adultes, disponibles au niveau fondamental mais ne requérant pas les services de tuteurs bénévoles, complètent ce programme. Parmi les nouveaux cours secondaires, mentionnons basic level Canadian Geography, Law, Peoples of Native Ancestry, English, French et, en français, Droit et Français.

Bien que les effectifs des cours soient restés stables en 1985-1986, les services d'extension du CEI à des clients précis ont augmenté. Le nombre de cours vendus au prix coûtant aux conseils scolaires et autres acheteurs a augmenté de cinquante-huit pour cent entre 1984 et 1985.

Sept petites écoles secondaires ont offert les services du CEI aux jeunes gens inscrits au programme de formation de la jeunesse du ministère de la Formation professionnelle. Dans toute la province, le CEI a aidé les organismes communautaires et bénévoles à adopter et à utiliser ses cours d'éducation de base des adultes. En outre, les services aux élèves de jour des écoles secondaires et aux pensionnaires d'établissements se sont poursuivis.

En 1985-1986, le nombre total de cours à la disposition des élèves du CEI est passé à deux cent vingt-trois. Le réseau de lignes téléphoniques sans frais, à la disposition des élèves de toute la province, a continué à jouer un rôle important dans le processus d'apprentissage indépendant. Les demandes de renseignements, d'inscription et de conseils ont dépassé cent quatre vingt-dix mille. L'utilisation du télétutorat, qui permet aux élèves de se faire aider dans leurs travaux, s'est accru de cinquante pour cent pour passer à deux mille cent heures.

Des réceptions ont été organisées à Peterborough, Ottawa, Hamilton, Windsor, London, Toronto, Barrie, North Bay et Thunder Bay pour rendre hommage à ceux qui se sont distingués, en 1985, dans le cadre des programmes offerts par le CEI. Soixante-cinq prix ont été décernés aux élèves les plus remarquables. Ceux-ci étaient de tous les âges, depuis une jeune fille de dix-sept ans qui a terminé sa 12e année grâce au CEI dans une collectivité isolée sans école secondaire du Nord de l'Ontario, jusqu'à une arrière-grand-mère de quatre-vingt-neuf ans qui s'était inscrite en mathématiques fondamentales parce qu'elle n'avait pas terminé l'école élémentaire. On a également rendu hommage à dix-huit enseignants et à cinq coordonnateurs d'écoles de jour.

Le prospectus du Centre d'études indépendantes fournit des renseignements, en français et en anglais, sur les cours et les services offerts aux Ontariens.

Les écoles provinciales

La Direction des écoles provinciales s'occupe de la planification, de l'animation, de l'orientation et de la supervision des services d'éducation directs qu'offre le ministère aux habitants de la province pour lesquels rien n'a été prévu au plan local. La direction organise des cours en externat et en internat pour les enfants ayant des difficultés d'apprentissage, les aveugles et les sourds, ainsi que des programmes éducatifs dans les centres d'éducation surveillée et les centres d'adaptation. Elle offre par ailleurs des cours de formation des enseignants dans les internats pour enfants en difficulté et les écoles d'aveugles et de sourds. Ces écoles servent également de centres de ressources pour les conseils scolaires offrant des programmes aux enfants en difficulté.

Les internats pour enfants en difficulté
Le ministère de l'Éducation a trois internats pour les enfants de l'Ontario ayant des difficultés graves d'apprentissage. Il s'agit de la Trillium School de Milton, du Centre Jules-Léger d'Ottawa et de la Sagonaska School de Belleville. Bien qu'en premier ressort, il incombe aux conseils scolaires locaux de s'occuper de ces enfants, le ministère admet que, dans certains cas, leur éducation ne peut se faire qu'en internat. C'est à cet effet qu'ont été créés les internats pour enfants en difficulté qui accueillent des élèves âgés de six à vingt et un ans. Les activités supplémentaires que permet l'internat sont choisies de façon à améliorer les résultats scolaires et la sociabilité des pensionnaires. Ces établissements visent, entre autres objectifs, à développer chez les enfants les aptitudes qui leur permettront de réintégrer les écoles relevant des conseils scolaires.

Les écoles Trillium et Sagonaska sont administrées directement par le ministère de l'Éducation. La première dispense son enseignement en anglais à quarante élèves et la seconde, dont l'effectif actuel est également de quarante élèves, est spécialement destinée aux élèves anglophones souffrant de difficultés d'apprentissage du langage.

Le Centre Jules-Léger est financé par le ministère de l'Éducation en vertu d'une entente avec la faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa, chargée d'administrer l'ensemble du programme. Les trente-quatre élèves francophones qui y sont inscrits actuellement souffrent de difficultés d'apprentissage, certains ont des difficultés particulières du langage.

On peut suivre des stages de formation d'enseignants en cours d'emploi dans chacun de ces établissements; ce service permet l'échange de méthodologies et de matériel avec ceux qui dispensent des programmes localement.

Les écoles d'aveugles

La W. Ross Macdonald School de Brantford est l'une des écoles d'aveugles les plus modernes du monde. Elle compte actuellement deux cent trente-cinq élèves. Le programme, qui offre un enseignement de très haute qualité préparé pour répondre aux besoins d'enfants aveugles, vise à leur permettre de vivre de façon autonome dans un milieu non artificiellement protégé. Le programme d'études, semblable à celui des autres écoles de la province, offre un éventail complet de cours de la 1re année à la fin des études secondaires. En outre, en collaboration avec la faculté d'éducation de l'université Western Ontario, l'école forme les enseignants pour enfants aveugles ou sourds et aveugles.

Des programmes personnalisés d'initiation à la vie quotidienne et de motricité apprennent aux élèves à évoluer dans un milieu normal. On fait également beaucoup d'efforts pour faciliter l'intégration des déficients visuels et des élèves sourds ou aveugles à la collectivité. La plupart d'entre eux ont la possibilité de rentrer chez eux en fin de semaine, ce qui leur permet de continuer à profiter des avantages de l'ambiance familiale. Les élèves du Nord de l'Ontario peuvent rentrer chez eux au moins une fois par mois, pour une fin de semaine prolongée.

Grâce à ses ateliers, ses séminaires, ses cours spéciaux et les efforts qu'elle déploie pour accoître la distribution aux écoles de manuels gratuits imprimés en gros caractères, la W. Ross Macdonald School a élargi son rôle de centre provincial pour les handicapés visuels. Elle coordonne la distribution de textes en braille et de matériel sonore pour les élèves et les étudiants de toute la province, et elle offre également des services d'orientation à d'autres ministères provinciaux dans le cadre d'une coopération interprovinciale.

La W. Ross Macdonald School offre l'un des meilleurs programmes d'Amérique du Nord à l'intention des polyhandicapés sourds et aveugles. Elle accueille non seulement des élèves sourds et aveugles de l'Ontario, mais aussi de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et du Manitoba. Cinquante et un élèves participent actuellement au programme.

Les écoles de sourds

Le ministère administre trois écoles pour déficients auditifs : la Sir James Whitney School de Belleville, l'Ernest C. Drury School de Milton et la Robarts School de London. Outre les programmes destinés aux élèves inscrits, ces trois établissements offrent aux conseils scolaires et à divers organismes locaux de nombreux services tels que l'évaluation audiologique et psychologique, des programmes d'études, un service-conseil sur les programmes locaux et un service d'appui à ces programmes, des visites préscolaires, des cours d'orientation familiale et des renseignements au public.

La Robarts School, avec cinquante-neuf internes et cinquante-quatre externes, et l'Ernest C. Drury School, avec soixante-sept internes et deux cent seize externes, offrent des cours en internat cinq jours par semaine, tous les élèves rentrant chez eux en fin de semaine. La Sir James Whitney School, qui compte cent quarante-cinq internes et soixante-neuf externes, assure un programme en internat sept jours par semaine pendant toute l'année scolaire, car elle dessert les zones éloignées du Nord de la province. Cependant, plus de la moitié des internes rentrent chez eux toutes les fins de semaine et les autres en moyenne toutes les trois semaines.

Outre la formation et l'enseignement particuliers aux déficients auditifs, ces écoles offrent à leurs élèves un programme d'études, du jardin d'enfants à la fin des études secondaires, comportant une gamme complète de cours aux paliers élémentaire et secondaire, ainsi que des cours d'initiation à la vie quotidienne et d'éducation coopérative.

Les handicaps des élèves exigent des programmes personnalisés et des classes à effectif réduit. Les programmes sont constamment révisés et élargis pour faire bénéficier les élèves, dans la mesure du possible, d'expériences scolaires semblables à celles des enfants non handicapés : intégration aux écoles locales, cours généraux, professionnels et d'initiation à la vie quotidienne dans les écoles provinciales; enseignement à l'intention des polyhandicapés. Les élèves peuvent sortir de cette école avec un diplôme de fin d'études secondaires. Des rapports constants avec des organismes de santé voisins — le Chedoke-McMaster Family Services Centre de Hamilton, le Children's Psychiatric Research Institute de London et le Beechgrove Regional Children's Centre de Kingston — permettent à ces écoles de consulter des spécialistes de l'extérieur afin d'améliorer constamment les programmes destinés aux élèves atteints d'un ou de plusieurs handicaps graves.

Douze diplômés des écoles de sourds ont été acceptés l'année dernière au Gallaudet College de Washington (D.C.), le seul établissement d'enseignement des arts libéraux pour sourds au monde à délivrer des diplômes homologués. Huit ont entrepris ailleurs des études post-secondaires; trente et un diplômés ont trouvé un emploi ordinaire et quatre un emploi protégé.

À Belleville, le centre de formation des enseignants offre un programme de spécialisation d'un an aux enseignants titulaires d'un brevet et à certains diplômés universitaires atteints de déficience auditive. Ce programme les prépare à travailler dans des écoles ou des classes pour handicapés auditifs. Le centre compte actuellement vingt élèves qui obtiendront, s'ils réussissent leurs études, le diplôme d'éducation des sourds de l'Ontario.

Les centres d'adaptation

On compte actuellement quatre-vingt-cinq élèves dans les trois centres d'adaptation administrés par le ministère des Services sociaux et communautaires. Ces élèves souffrent de déficience mentale, de troubles du développement ou de perturbation affective et un grand nombre d'entre eux sont polyhandicapés. Des enseignants spécialement formés s'occupent des élèves polyhandicapés déficients qui sont atteints de troubles auditifs ou visuels, ont des problèmes d'ordre orthopédique et souffrent, dans plusieurs cas, de troubles du comportement. Un programme d'études secondaires est offert dans l'un des centres aux adolescents présentant des troubles affectifs et une mésadaptation sociale.

Ces écoles cherchent avant tout à offrir à chaque élève la possibilité d'acquérir les habiletés, les connaissances et les attitudes de base indispensables à la vie en société. C'est pourquoi les programmes favorisent la participation des élèves aux activités sociales et récréatives au centre et à l'extérieur. Les membres de la collectivité où se trouvent les centres comprennent de mieux en mieux que ces élèves peuvent et doivent s'intégrer dans la société. Le développement des aptitudes à la communication et des capacités motrices ainsi que des aptitudes à la vie quotidienne fait partie de chaque programme.

Des pourparlers sont actuellement en cours avec les conseils scolaires afin de leur confier la responsabilité des programmes éducatifs des centres d'adaptation qui relèvent de leur autorité. Ces programmes seraient financés dans le cadre des subventions générales. Depuis septembre 1982, huit d'entre eux ont été transférés. Les négociations se poursuivent à propos du transfert de deux des trois programmes restants; un programme sera abandonné par suite du déclin des effectifs. Ces mesures respectent l'esprit de la nouvelle loi qui prévoit que la dotation en personnel, la supervision et l'administration soient confiées aux conseils scolaires.

Centres d'éducation surveillée
Les centres d'éducation surveillée, situés à Cobourg, Oakville, Simcoe et Sudbury, assurent le traitement et l'éducation d'environ cent soixante pensionnaires. Les internats qui relèvent de ces centres sont administrés par le ministère des Services sociaux et communautaires aux termes de la *Loi sur les jeunes contrevenants* ou de la *Loi sur les services d'hygiène mentale pour enfants.*

Des programmes scolaires sont dispensés, de concert avec les autres programmes offerts dans les centres, selon une formule coopérative. Les centres accueillent des jeunes de douze à dix-sept ans qui ont été inculpés et attendent leur procès, ont été inculpés et condamnés, ou ont été admis pour traitement particulier.

Sont admis en milieu fermé les enfants chez lesquels on a diagnostiqué des troubles mentaux ou affectifs. Ils font l'objet d'évaluations complètes lors de leur admission au centre et d'évaluations régulières par la suite, ce qui leur permet de bénéficier de programmes personnalisés. Des programmes d'enseignement régulier, d'enseignement correctif et d'enseignement à l'enfance en difficulté leur sont dispensés aux paliers élémentaire et secondaire. La plupart de ces élèves présentent des anomalies de comportement; certains ont des difficultés d'apprentissage et d'autres sont simplement lents. Outre l'enseignement des matières de base, les élèves bénéficient d'une formation professionnelle diversifiée et de cours d'initiation à la vie quotidienne. Leur réintégration dans le système scolaire est suivie avec une extrême vigilance.

La recherche et l'information

La Direction de la recherche et de l'information fournit au ministère, aux milieux d'enseignement ainsi qu'au grand public divers services d'information. L'une de ses tâches les plus importantes est de rassembler l'information qui aidera le ministère à planifier et à élaborer des politiques.

La direction administre le service de recherche contractuelle grâce auquel le ministère subventionne la recherche en éducation en Ontario. Les projets de recherche sont divers. On retrouve, par exemple, une étude de l'incidence de la technologie sur l'enseignement et l'apprentissage en classe, une étude de l'utilisation des évaluations de performance dans le système scolaire et une étude du rôle des conseillers scolaires. Les résultats révélateurs et les renseignements connexes des recherches entreprises sont distribués sur une base étendue.

La Direction de la recherche et de l'information offre des services de soutien et d'analyse de politiques au sous-ministre et au ministre en ce qui a trait à diverses questions de politique ministérielle.

Par l'intermédiaire de son service de planification stratégique, la direction se consacre à la planification stratégique pour le compte du ministère en reconnaissant les courants et changements qui affectent la société. Ces renseignements aideront les hauts fonctionnaires à formuler des principes généraux de direction et à établir des objectifs à long terme qui se rattachent aux cycles annuels de planification du ministère.

Pour aider le ministère dans ses enquêtes et analyses portant sur l'éducation, le centre d'information de la direction dispense un vaste gamme de services d'information et de référence, étayés par d'importantes ressources.

C'est essentiellement à la Direction de la recherche et de l'information qu'il incombe de recueillir et d'analyser, par l'entremise de son service des statistiques, les données statistiques relatives au système d'éducation. En outre, elle aide le personnel du ministère à déterminer l'information dont il a besoin pour un projet précis et à interpréter les données recueillies. Les statistiques sur l'éducation sont publiées dans diverses publications qui sont offertes au public.

La section des renseignements au public de la direction remplit une autre importante fonction qui est de répondre aux questions que pose le public sur les programmes éducatifs offerts en Ontario et sur d'autres sujets se rapportant à l'éducation.

L'éducation de l'enfance en difficulté

Le 1er septembre 1985 restera une date mémorable dans l'histoire de l'éducation de l'enfance en difficulté en Ontario. C'est ce jour-là, en effet, que les dernières dispositions de la *Loi de 1980 modifiant la Loi sur l'éducation* (projet de loi 82) sont entrées en vigueur.

En accord avec la *Loi sur l'éducation* et les règlements y afférents, chaque conseil scolaire ontarien a présenté au ministère, en mai 1985, un rapport sur la révision de son plan officiel de 1982 modifié en 1983 et 1984, concernant l'éducation de l'enfance en difficulté. En outre, chaque conseil scolaire a remis son rapport global sur la mise en place de programmes et services complets à l'intention des élèves en difficulté, en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'éducation*. Les rapports ont été examinés par les bureaux régionaux du ministère et les résultats ont été communiqués aux conseils.

Chaque conseil scolaire est maintenant censé observer et appliquer toutes les dispositions de la loi. Le rôle des bureaux régionaux qui continueront à veiller à ce que tous les enfants en difficulté de l'Ontario puissent bénéficier de programmes et de services appropriés reste essentiel. Le fonctionnement d'un comité consultatif sur l'éducation de l'enfance en difficulté au sein de chaque conseil scolaire continue à retenir l'attention et le ministère a organisé des ateliers de formation à l'intention des membres des comités et des responsables des conseils scolaires dans toute la province.

Pour faire en sorte que le plan de chaque conseil scolaire concernant l'éducation de l'enfance en difficulté reste en vigueur après 1985-1986, des amendements ont été apportés au Règlement 274 sur les programmes et services à l'intention des élèves en difficulté. Ces amendements exigent des conseils scolaires qu'ils procèdent à une révision de leur plan tous les ans et qu'ils le modifient, le cas échéant. En outre, à compter du printemps de 1987, chaque conseil devra soumettre tous les deux ans au ministère de l'Éducation un rapport sur les dispositions qu'il a prises en matière de programmes et de services à l'intention des élèves en difficulté.

Dès le début de l'application de cette loi, les fonctionnaires du ministère de l'Éducation ont contrôlé les diverses opérations qui doivent être effectuées aux termes des textes relatifs à l'éducation de l'enfance en difficulté, notamment l'identification, le placement, la révision,

l'appel et les procédures judiciaires. Il est certain qu'en conséquence, des modifications seront apportées à la loi. Des propositions d'amendement ont été élaborées et un document a été diffusé largement auprès du public qui pourra le consulter jusqu'au 27 juin 1986. En formulant ces propositions, le ministère a cherché à s'inspirer des principes de justice naturelle et d'intégrité au niveau des modes d'intervention.

Les parents continuent à se prévaloir des services du Tribunal de l'enfance en difficulté de l'Ontario. Depuis sa création en 1983, le tribunal a tenu en tout quinze audiences qui ont donné lieu à huit autorisations et sept appels.

Une étude longitudinale de l'application de la *Loi de 1980 modifiant La Loi sur l'éducation* (projet de loi 82) est en voie d'achèvement. Cette étude porte sur le développement des programmes et des services à l'intention des élèves en difficulté de l'Ontario avant le projet de loi 82 et fournira un aperçu de l'année pilote (1980-1981) et des résultats de la mise en œuvre des programmes. Le document auquel elle donnera lieu constituera un dossier sur cette période importante de l'histoire de l'enseignement en Ontario.

Les dispositions de la note ministérielle Politique/Programmes n° 81 sont entrées en vigueur en septembre 1985. Cet accord spécial entre le ministère de l'Éducation, celui de la Santé et celui des Services sociaux et communautaires prévoit que les enfants d'âge scolaire qui ont besoin de services de santé pendant les heures de classe continueront d'avoir accès aux programmes scolaires dispensés dans les écoles. La prestation des divers services auxiliaires de santé est assurée par les conseils scolaires, par le ministère de la Santé dans le cadre de son programme de soins à domicile, et par les organismes financés par le ministère des Services sociaux et communautaires.

Les ministères ont annoncé qu'ils se sont mis d'accord sur les directives touchant la prestation de services aux aphasiques qui ont pour but d'aider les autorités locales à déterminer quel pourvoyeur de services est responsable au premier chef des enfants atteints de troubles de la communication. Ce sont les conseils scolaires qui fournissent les services au plus grand nombre d'enfants nécessitant des soins particuliers, mais le programme de soins à domicile du ministère de la Santé dispense des services spécialisés à environ trois mille élèves.

Il faut féliciter les conseils scolaires, les organismes de services et les groupes de parents pour l'esprit de coopération qu'ils ont apporté à la mise en œuvre de cette initiative.

Le 21 août 1985, le ministre de l'Éducation a annoncé la création d'un comité de révision des placements effectués dans le cadre de la réadaptation professionnelle et des difficultés d'apprentissage, lequel recevra les demandes

d'examen du cas des élèves dont le placement en école privée, en 1984-1985, était financé aux termes de la *Loi sur les services de réadaptation professionnelle*. Le comité de révision a reçu des demandes d'examen, a rencontré parents et élèves et a fait des recommandations aux ministres de l'Éducation et des Services sociaux et communautaires. Les ministres ont fait savoir aux parents que, pour 1985-1986, les placements correspondant aux besoins de ces élèves pourraient être assurés par le conseil scolaire local, un internat provincial dans le cas des élèves ayant des difficultés d'apprentissage, un centre de traitement ou une école privée. Lorsque c'était le placement en école privée qui était recommandé et approuvé, les parents étaient dédommagés par le ministère des Services sociaux et communautaires. Il s'agissait là d'une initiative limitée à une seule année en réponse aux besoins d'un petit nombre d'enfants souffrant de graves difficultés d'apprentissage.

Dans le domaine de l'élaboration des programmes scolaires, un guide pédagogique intitulé *Programming for the Gifted* a été publié et sera distribué aux écoles en décembre. La version française de ce document sera publiée au début du prochain exercice. Des ateliers d'orientation ont eu lieu dans toute la province pour aider les enseignants et les administrateurs à mettre au point des programmes appropriés pour les élèves surdoués. Ces activités pratiquées en cours d'emploi déboucheront sur une conférence provinciale prévue pour octobre 1986 où seront présentés des programmes exemplaires d'éducation des enfants surdoués, en provenance de toute la province. Cette conférence permettra en outre de consolider le réseau d'éducateurs de ces enfants qui s'est formé au cours du processus d'orientation.

Le *Manuel pour enseignants d'enfants ayant des difficultés d'apprentissage*, qui a fait l'objet d'ajouts et d'une importante révision, ainsi que des guides pédagogiques portant particulièrement sur le comportement et la vision, sont en production. Ces documents couvrent tous les cycles et devront pouvoir aider les enseignants à élaborer et à mettre en œuvre des programmes d'enseignement.

La publication intitulée *Designing Schools for the Physically Handicapped* a fait l'objet d'une révision qui sera publiée au cours du prochain exercice. Ce document reflète les efforts que fait le ministère pour que l'on tienne compte le plus possible, à l'échelon local, des besoins des élèves en difficulté. Pour renforcer encore cet effort, le ministère a parrainé, de concert avec le Secrétariat aux personnes handicapées, une tournée effectuée dans les écoles secondaires du

Nord de l'Ontario par M^me^ Beryl Potter, amputée de trois membres. La version française de ce document est aussi en production.

La formation des enseignants chargés des élèves en difficulté a continué de retenir l'attention. En collaboration avec le ministère des Collèges et Universités, le ministère de l'Éducation a procédé à la révision des descriptions des cours préparant à des compétences additionnelles en éducation de l'enfance en difficulté. Ceci a pour but de faciliter la modification des cours et de donner aux enseignants davantage de chances de formation dans des domaines précis. Les nouvelles descriptions de cours ont été approuvées et entreront en vigueur au cours de l'été 1987. On met actuellement au point les ressources nécessaires pour aider le personnel des facultés d'éducation à élaborer les cours.

L'action positive

Les conseils scolaires de l'Ontario ont joué un rôle moteur dans le domaine de l'action positive et de l'égalité devant l'emploi. En fait, ils ont été les premiers, dans le secteur public, à se prévaloir du fonds d'encouragement à l'action positive.

Dans le cadre de ce programme, administré conjointement par la Direction générale de la condition féminine et le ministère de l'Éducation, les conseils scolaires pouvaient se faire rembourser jusqu'à soixante-quinze pour cent des frais d'embauche d'un coordonnateur ou d'une coordonnatrice d'action positive, jusqu'à un maximum de trente-huit mille dollars étalés sur deux ans. Les conseils pouvaient également postuler une subvention de trois mille dollars pour des projets spéciaux.

La réponse au fonds d'encouragement à l'action positive dans les conseils scolaires a été excellente. À la fin du mois de mars 1986, plus de deux millions de dollars avaient été alloués aux conseils scolaires pour couvrir les projets d'action positive prévus entre le 1^er^ janvier 1985 et le 31 décembre 1986. Les soixante-dix-neuf conseils scolaires participants ont engagé des personnes-ressources chargées de toute une variété d'initiatives en matière d'action positive et d'égalité devant l'emploi. Les conseils qui disposaient déjà des services d'une telle personne avant la mise en place du programme d'encouragement utilisent les fonds pour lancer des projets spéciaux (la création de bases de données, par exemple) et pour effectuer des recherches.

De nombreux conseils font partie d'un réseau de coordonnateurs. Le réseau d'égalité devant l'emploi des conseils scolaires donne l'occasion à ceux qui s'occupent d'action positive et d'égalité devant l'emploi d'échanger des renseignements sur les programmes et de reconnaître les questions à l'ordre du jour.

Depuis que le fonds a été créé, en décembre 1984, les conseils scolaires ont affiché des progrès notables dans le domaine de l'action positive et de l'égalité devant l'emploi :

- Deux conseils scolaires, North York et Toronto, se sont distingués et la Direction générale de la condition féminine leur a décerné le prix de l'égalité devant l'emploi.
- Des conseils scolaires de Windsor, Lanark et Stormont, Dundas et Glengarry offrent des programmes originaux de «simulation d'emploi» à l'intention des femmes qui veulent se préparer à occuper un poste supérieur.
- Le conseil de l'éducation de Carleton met actuellement au point un programme informatique pour aider à localiser les emplois disponibles.
- Dans toute la province, d'autres conseils constituent des réseaux régionaux qui permettent aux coordonnateurs d'action positive de se rencontrer pour parler des questions importantes qui se posent dans leur région.
- Le conseil de l'éducation de Lakehead et le conseil des écoles séparées catholiques du district de Lakehead, en collaboration avec le Confederation College et la Lakehead University, ont organisé un séminaire de sensibilisation à l'intention des conseillers scolaires, des administrateurs et des cadres supérieurs. Les conseils scolaires de même que d'autres employeurs du secteur public participent maintenant au réseau d'égalité devant l'emploi du Nord-Ouest de l'Ontario qui a récemment été créé.

Les services d'évaluation et de supervision

Au cours de l'exercice 1985-1986, les services d'évaluation ont affiché des progrès importants dans trois domaines généraux : les banques d'instruments de mesure, les enquêtes provinciales et les cours préuniversitaires de l'Ontario (CPO). Du côté de la Banque d'instruments de mesure de l'Ontario (BIMO), des contrats ont été conclus et des groupes consultatifs par matière ont été constitués pour six nouvelles banques. Des banques seront créées en English, beaux-arts, sciences et mathématiques. En outre, une note ministérielle sur la constitution et l'emploi des banques a été publiée. Le travail se poursuit en mathématiques au cycle moyen, ainsi qu'en biologie et en histoire au niveau des CPO, et les rapports des essais sur le terrain des banques de physique, de chimie et de français seront bientôt distribués.

Une méthode standard a été mise au point en 1985-1986 pour effectuer les enquêtes provinciales. Quatre rapports

d'enquête sur la vérification des effectifs, la vérification des transports, les sciences sociales et l'histoire au cycle supérieur, et les sciences de la famille ont été publiés.

Le programme offert en cours d'emploi aux enseignants de CPO et visant à revoir la forme et la notation des examens à ce niveau, afin de parvenir à une certaine uniformité d'évaluation en classe, a été mis à l'essai en English OAC 1 : Language and Literature. Plus de quarante ateliers portant sur les critères et méthodes d'évaluation ont été offerts aux enseignants principaux d'anglais et aux responsables des programmes scolaires dans les écoles secondaires financées par les fonds publics et dans les écoles privées.

Trois projets de recherche sur l'évaluation du rendement du personnel breveté du système d'éducation de l'Ontario — enseignants, directeurs et agents de supervision — ont été menés à bien en 1985. Un comité étudie actuellement les rapports afin de formuler des recommandations sur la politique ministérielle touchant l'évaluation du rendement.

Les services de supervision ont poursuivi leurs progrès dans le domaine de la préparation au brevet d'enseignement et du personnel professionnel. Six facultés ou établissements se sont organisés pour offrir un cours de formation de directeurs d'école, et des comités consultatifs ont été établis dans chacun. En outre, un contrat de recherche en trois parties permet actuellement d'étudier le rôle et la formation des agents de supervision ainsi que la préparation au brevet d'agent ou d'agente de supervision. Le rapport final est attendu en mars 1987.

Au cours de l'exercice, les services du registraire ont conclu des ententes bilatérales avec deux provinces au sujet de la préparation au brevet d'enseignement. Les pourparlers se poursuivent avec quatre autres. Les services du registraire ont également mis au point un projet complet de système de renseignements sur les élèves afin de recueillir les données sur les progrès des élèves du palier secondaire. Le système fournira une base de données utilisable pour les décisions touchant les diplômes et leurs conditions d'obtention. En outre, environ 1.2 million de dollars ont été affectés, en 1986, aux élèves lauréats du Mérite scolaire de l'Ontario.

ONTARIO
ESPAÑA
INTERCAMBIO
DE ESTUDIANTES

Les projets spéciaux

Les séminaires d'études canadiennes à l'intention des enseignants européens

Chaque été, le ministère organise deux séminaires d'études canadiennes d'une durée de deux semaines chacun à l'intention des enseignants d'Europe occidentale. Ces programmes sont donnés en échange des séminaires offerts aux enseignants ontariens dans plusieurs pays européens.

Les candidats versent des droits d'inscription minimes; le ministère fournit le personnel et assure l'organisation du programme; tandis que le ministère fédéral des Affaires extérieures offre une indemnité de subsistance. Ce programme comprend des conférences donnant un aperçu du Canada et de notre système d'éducation aux enseignants en visite et prévoit de nombreuses excursions culturelles et des contacts avec des enseignants ontariens.

Un programme similaire se tient pendant quatre semaines à l'intention de vingt-cinq enseignants francophones d'anglais langue seconde.

La *Circulaire 14*

L'édition de 1986 de la *Circulaire 14*, publication annuelle qui contient la liste des manuels scolaires agréés pour les écoles ontariennes, offrait cent cinquante-trois nouveaux titres anglais et soixante et onze nouveaux titres français. Les écoles sont tenues de choisir leurs manuels parmi ceux figurant dans la *Circulaire 14*, à moins d'avoir obtenu une autorisation spéciale du ministère de l'Éducation. Environ quatre-vingt-quinze pour cent du matériel qui figure actuellement dans la *Circulaire 14* provient d'auteurs et d'éditeurs canadiens.

Le Plan d'achat de manuels scolaires

En vertu du Plan d'achat de manuels scolaires, chaque école et conseil scolaire de la province a la possibilité de commander des exemplaires gratuits de livres canadiens figurant pour la première fois dans la *Circulaire 14*.

Le Semaine de l'éducation

Chaque année, la Direction des projets spéciaux se charge de l'organisation de la Semaine de l'éducation. En 1985, les hôtes de la Semaine de l'éducation étaient le conseil de l'éducation et le conseil des écoles séparées du comté de Prescott et Russell.

Les élèves et enseignants du comté de Prescott et Russell ont collaboré pour présenter une charmante cérémonie d'ouverture à l'école secondaire Plantagenet. Les chansons et les sketches présentés par les élèves insistaient sur la nature coopérative de l'éducation et sur l'engagement de la collectivité envers le thème de la Semaine de l'éducation : «Education, it's you and I — L'éducation, c'est toi et moi.»

Les échanges d'enseignants

Le programme d'échange d'enseignants a continué à prospérer en 1985-1986. Au niveau international, vingt-huit échanges ont eu lieu avec le Royaume-Uni, quatre avec les États-Unis, un avec l'Allemagne et trente-cinq avec l'Australie.

Au niveau interprovincial, cinq échanges ont eu lieu, trois avec la Colombie-Britannique, un avec l'Alberta et un avec les Territoires du Nord-Ouest.

Deux nouveaux programmes d'échange d'administrateurs ont été introduits cette année. Quatre surintendants de l'Ontario ont effectué un échange d'un mois avec des collègues du Royaume-Uni et deux directeurs de l'Ontario un échange de deux semaines avec des directeurs du Québec.

Les programmes de perfectionnement professionnel en français

Une aide financière a été accordée aux conseils scolaires et autres organismes éducationnels afin qu'ils organisent des séminaires et des ateliers de perfectionnement professionnel à l'intention des enseignants des programmes de français première langue ou langue seconde. Plus de sept cents subventions ont été allouées dans le cadre de ce programme.

Des subventions ont été accordées aux conseils scolaires pour aider leurs enseignants à acquérir, par le biais de congés d'étude à plein temps, les connaissances requises pour répondre aux besoins des écoles de langue française.

Des bourses ont été offertes aux enseignants de français langue seconde et aux enseignants des écoles de langue française pour leur permettre de participer à des cours d'été. Des bourses ont également été accordées aux enseignants des écoles de langue française pour leur permettre de participer à des cours d'hiver. Ces programmes sont administrés par la Direction de l'aide financière aux étudiants du ministère des Collèges et Universités. Les bourses d'été sont entièrement financées par le Secrétariat d'État du Canada.

Le Secrétariat d'État du Canada a également accordé une aide financière au gouvernement de l'Ontario pour le programme de bourses d'hiver et autres programmes de soutien à l'enseignement en français.

Les échanges dans le cadre des études canadiennes

Les échanges dans le cadre des études canadiennes donnent lieu à une tribune d'une semaine sur des questions de portée nationale à laquelle participent des élèves de tout le Canada. Ces échanges ont lieu chaque année à la fin d'avril ou au début de mai, dans une province ou un territoire différent. Financés par le programme «Hospitalité-Canada», ils ont pour but l'examen des questions touchant le Canada et la sensibilisation des élèves à notre diversité culturelle et à notre identité nationale.

En 1985, vingt élèves ontariens ont assisté à une séance préparatoire de deux jours tenue à Toronto par la Direction des projets spéciaux; ils se sont ensuite rendus à Edmonton, où les ont accueillis leurs camarades. Au cours de l'été, ce fut leur tour d'accueillir leurs partenaires d'Edmonton pour une visite d'échange.

L'Année internationale de la jeunesse

C'est un membre de la Direction des projets spéciaux qui a été chargé de coordonner les activités entreprises par le ministère de l'Éducation et le ministère des Collèges et Universités à l'occasion de l'Année internationale de la jeunesse. Le coordonnateur a assuré la liaison entre les deux ministères, le Secrétariat à la jeunesse, les conseils scolaires et les groupes extérieurs; a aidé à planifier les éléments ajoutés à divers programmes à cette occasion; et a coordonné les activités des deux ministères.

Le Plan de préparation de matériel didactique et le Fonds de langue française

Le Plan de préparation de matériel didactique et le Fonds de langue française ont continué à fournir des fonds aux maisons d'édition, aux producteurs de matériel audio-visuel, aux organismes à but non lucratif et à des particuliers pour assurer la préparation et la production, en français et en anglais, de matériel didactique canadien. Ainsi, du matériel didactique d'une grande variété (livres, trousses, films, cassettes vidéo, films fixes sonores, cassettes, disques) a été produit dans des domaines aussi divers que les arts, l'orientation, l'éducation de l'enfance en difficulté, l'étude du milieu, l'anglais, le français langue seconde, l'expression dramatique, l'enseignement aux autochtones et les études autochtones, les études sociales, l'éducation physique, la musique, la littérature canadienne et les études sur la famille.

Grâce au concours organisé dans le cadre du Plan de préparation de matériel didactique en 1985-1986, vingt-huit projets (vingt et un en anglais et sept en français langue seconde) ont été financés en vue de la production de matériel imprimé ou autre. Vingt-sept projets à l'intention des écoles de langue française ont été financés par le Fonds de langue française (matériel didactique).

Les moniteurs de langues officielles

Il s'agit d'un programme coordonné par le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada et financé par le Secrétariat d'État fédéral; son but est d'inciter les étudiants bilingues inscrits à une université ou à un collège dans une province ou une région où leur langue maternelle est considérée langue seconde à travailler comme moniteurs auprès de professeurs de français ou d'anglais langue seconde.

Un total de quatre cent six étudiants, dont trois cent soixante-dix francophones et trente-six anglophones, de quinze universités ontariennes et quatre collèges communautaires, reçoivent trois mille dollars chacun ou chacune pour travailler comme moniteurs à temps partiel dans les écoles de quarante-cinq conseils ontariens, dans cinq collèges communautaires et treize universités. Ils travaillent huit heures par semaine avec de petits groupes d'élèves.

Trente-quatre étudiants francophones travaillent également en tant que moniteurs de français à temps partiel; leur tâche consiste à favoriser le développement culturel et linguistique des élèves des modules de langue française de neuf conseils scolaires.

Le programme dessert en outre des centres situés loin des universités en leur fournissant des moniteurs francophones pour une période de vingt-cinq heures par semaine. Vingt-neuf de ces anciens étudiants sont affectés à des modules de langue française et vingt et un sont placés, sous la direction d'enseignants de français langue seconde, dans des classes de trente-cinq conseils scolaires. Ils reçoivent huit mille dollars pour dix mois de travail à plein temps.

Environ soixante-quinze pour cent des moniteurs qui travaillent en Ontario viennent d'une autre province et quelque vingt cinq pour cent sont franco-ontariens.

Le Jumelage de classes Ontario-Québec

Le jumelage de classes entre l'Ontario et le Québec permet aux élèves d'échanger des idées et des renseignements par correspondance avec des élèves du même niveau de l'autre province. Cet échange permet d'accroître les connaissances et la compréhension et favorise les amitiés. En 1985-1986, plus de cent cinquante classes ontariennes ont été jumelées avec des classes du Québec.

L'Ontario Secondary School Students' Association

L'Ontario Secondary School Students' Association (OSSSA) est une organisation provinciale d'élèves membres des conseils d'élèves. Elle a pour objectif d'encourager la communication et la coopération entre les conseils d'élèves de l'Ontario, d'assurer la formation des animateurs et de se faire le porte-parole des conseils d'élèves dans leurs rapports avec le ministère de l'Éducation et d'autres organismes. La Direction des projets spéciaux fournit un conseiller ou une conseillère à l'association.

Chaque année, un cabinet de douze membres, représentant chacun une région différente de l'Ontario, est élu lors du stage pour animateurs des conseils d'élèves qui se tient en septembre au Centre animation-jeunesse de l'Ontario, sur les rives du lac Couchiching, près de Longford Mills. Ce cabinet se réunit à Toronto, quatre fins de semaine par an. Chaque membre est responsable de la formation d'un conseil régional et de la planification d'une conférence régionale d'animation pour les élèves du palier secondaire de sa région. En 1985-1986, presque huit cents élèves de cent cinquante-sept écoles secondaires ont assisté aux conférences.

En outre, les membres de l'OSSSA ont participé aux conférences nationales sur l'animation étudiante qui se sont tenues en Saskatchewan (du 18 au 20 septembre 1985) et au Kentucky (du 8 au 10 novembre 1985) et, lors de la conférence du ministre sur les relations interraciales et ethno-culturelles, qui s'est tenue en mars 1986, un groupe d'élèves a présenté un atelier sur ce que peuvent faire les conseils d'élèves pour aider à appliquer une politique de bonnes relations interraciales.

Une association d'anciens élèves de l'OSSSA a été constituée à l'intention des anciens membres.

Le Centre animation-jeunesse de l'Ontario

Le Centre animation-jeunesse de l'Ontario, sur les rives du lac Couchiching, près de Longford Mills, a de nouveau offert des cours d'animation scolaire de juin à septembre. Neuf cours ont été offerts dans le cadre de sept programmes distincts. Le nombre total d'élèves participant à l'ensemble des cours s'est chiffré à mille trois cent quatre-vingt-dix. Tous les programmes étaient complets et on a même dû refuser des inscriptions.

Participaient au programme un garçon et une fille souffrant d'une déficience auditive ainsi que des interprètes des écoles provinciales. Dans le cadre des activités de l'Année internationale de la jeunesse, deux élèves étrangères ont participé en juillet au programme d'athlétisme pour filles; l'une venait d'Allemagne de l'Ouest et l'autre des États-Unis.

Les programmes sont conduits par des enseignants qualifiés des conseils scolaires et des universités, et par des membres du personnel du ministère de l'Éducation et des organisations professionnelles. Aux mois de mai, septembre et octobre, le centre est utilisé par d'autres groupes de jeunes et d'adultes.

Les Jeunes voyageurs de l'Ontario

Ce programme fournit une aide financière aux élèves du Nord de l'Ontario pour leur permettre de visiter la capitale provinciale et de profiter des ressources culturelles et éducatives dont elle dispose. En 1985-1986, un total de sept mille quatre cents élèves en provenance de deux cents écoles du Nord de l'Ontario ont participé au programme.

Le programme est offert aux classes de 8e année, aux classes supérieures du palier élémentaire, aux classes d'enfants en difficulté, aux classes mixtes de 7e et 8e année et aux classes de 7e année, si c'est la dernière année d'une école élémentaire. Les frais couverts comprennent le transport aller et retour à Toronto pour toutes les écoles ainsi que le repas et le logement pour les élèves des écoles situées à plus de huit cents kilomètres de Toronto. Chaque école doit fournir la preuve qu'elle respecte les critères établis par le ministère touchant l'itinéraire, l'intégration de la visite au programme scolaire, les activités de suivi et la surveillance.

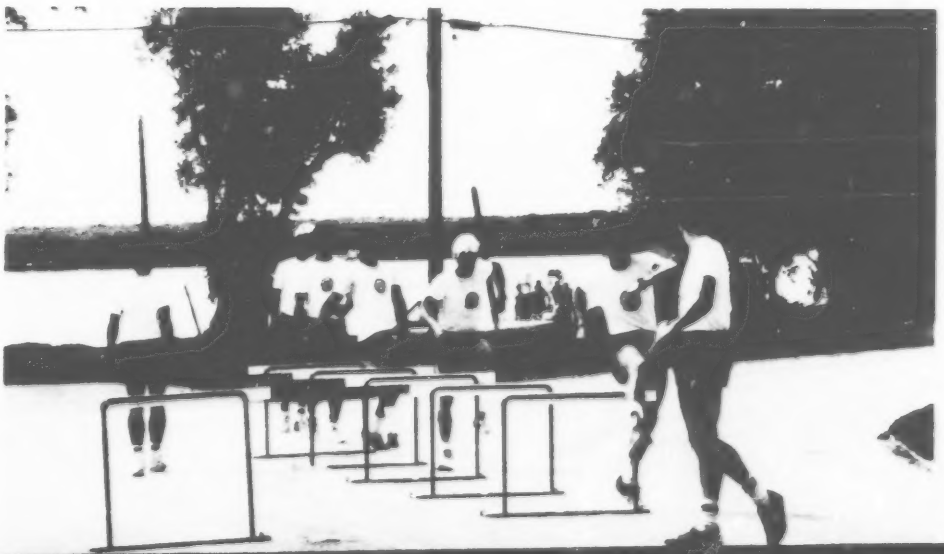

Le Projet Canada

Ce programme national de jumelage de classes est offert conjointement avec les ministères de l'Éducation des autres provinces (excepté le Québec) et des territoires du Nord.

Grâce à un échange de correspondance et de projets de classe, les élèves acquièrent une meilleure idée du Canada et un sentiment de fierté nationale. En 1985-1986, sept cent six classes ontariennes ont été jumelées avec des classes d'autres provinces.

Les séminaires en Europe à l'intention des éducateurs ontariens

Vingt séminaires tenus dans treize pays d'Europe occidentale ont été offerts aux éducateurs ontariens. Ces programmes, qui varient de deux à quatre semaines, comprennent des conférences et des activités culturelles permettant d'élargir les connaissances des participants sur le système d'éducation, la vie politique et économique, l'histoire, la culture, le patrimoine artistique des pays visités et, dans certains cas, de perfectionner leur connaissance de la langue. Certains de ces séminaires sont subventionnés en partie par le pays hôte; d'autres le sont pleinement, ce qui permet aux enseignants ontariens d'y participer sans aucun frais. Au cours de l'année scolaire 1985-1986, plus de cinq cent cinquante éducateurs ont pris part à ces séminaires.

Les échanges d'élèves et les voyages éducatifs

Des programmes d'échange de trois mois ont été organisés avec des élèves de la France, de la Suisse, de l'Italie, de l'Allemagne de l'Ouest et de l'Espagne. Tous les élèves européens ont été reçus en Ontario et ont fréquenté les écoles ontariennes. Une fois arrivés dans la province, les élèves européens ont participé à des séances d'orientation tenues par la Direction des projets spéciaux. La direction a aussi organisé, vers le milieu du programme, une excursion éducative et culturelle de cinq jours en Ontario et au Québec.

Quant aux élèves ontariens, ils se sont rendus en France, en Suisse, en Italie, en Allemagne de l'Ouest et en Espagne où ils ont été reçus par la famille de leurs partenaires dont ils ont fréquenté l'école pendant trois mois.

Un cours d'immersion d'allemand de quatre semaines a été offert à vingt-cinq élèves ontariens du palier secondaire pendant l'été 1985. Les trois premières semaines se sont déroulées à Kulmbach, en Bavière, et la dernière à Berlin. En outre, trente-neuf élèves ont participé, en 1985, à un cours d'immersion de français tenu à Montreux, en Suisse. Le programme a duré trois semaines.

Cent quatre-vingt-cinq élèves ontariens ont pris part à un échange de trois mois avec des élèves québécois. Mille cinq cents élèves en provenance d'écoles de langue française et de classes d'immersion ontariennes ont effectué de courtes visites éducatives dans des centres du Québec. Des fonds ont été alloués à plus de neuf cents élèves des écoles ontariennes de langue française pour participer à de courtes visites ou à des échanges à court terme avec des élèves d'autres écoles ontariennes.

Le programme d'emplois d'été pour les élèves

«Expérience», programme d'emplois d'été pour les élèves, relève à la fois des conseils scolaires et du ministère de la Formation professionnelle. Les conseils scolaires sont invités à présenter au ministère des projets éducatifs comme des programmes nécessitant des tuteurs ou la préparation de trousses de matériel didactique. Les projets soumis sont étudiés en fonction de leur valeur et de leur répartition géographique.

En 1985-1986, le ministère a approuvé deux cent deux projets. Grâce aux subventions ministérielles, les conseils scolaires ont engagé neuf cent soixante-douze élèves pour travailler à ces projets. Dans le cadre du même programme, trente-sept élèves ont en outre trouvé un emploi auprès du ministère.

Le programme d'emplois sur le campus des élèves autochtones offre à environ cent soixante-dix élèves autochtones du palier secondaire l'occasion de travailler avec les services administratifs et les divers départements des universités et collèges de l'Ontario. Le projet est une entreprise d'orientation sur le campus visant à encourager les diplômés autochtones des écoles secondaires à poursuivre leurs études. Au cours de l'été 1985, onze collèges communautaires et quatre universités ont participé à ce programme.

Les subventions

Le détail des subventions générales pour 1986 a été publié en mars. Les subventions provinciales versées aux conseils scolaires en 1986 atteindront 3 331.5 millions de dollars, soit une augmentation de 5.4 pour 100 par rapport à la base de 1985, plus 107.3 millions de dollars supplémentaires pour couvrir le parachèvement du financement des écoles séparées, moins 98.7 millions de dollars correspondant à l'amortissement des obligations des conseils scolaires détenues par la Société de subventions d'immobilisations aux conseils scolaires et réservées aux subventions.

En 1986, les subventions pour l'éducation de l'enfance en difficulté ont été relevées à 195 $ par élève du palier élémentaire (185 $ en 1985) et à 139 $ au palier secondaire (132 $ en 1985). Le montant par élève déficient(e) moyen(ne) est passé de 4 100 $ en 1985 à 4 320 $ en 1986.

Les dispositions relatives à la baisse de l'effectif scolaire prises en 1981 ont été reconduites en 1986. La baisse de l'effectif subie par un conseil scolaire entre 1984 et 1985 et entre 1985 et 1986 a donc été prise en considération dans le calcul des subventions pour 1986.

Le financement des programmes d'enseignement des langues d'origine est passé de 31.75 $ par heure de classe en 1985 à 33 $.

Les frais des cours de conduite automobile, des cours à crédit du secondaire et de l'éducation de base des adultes relevant des programmes d'éducation permanente sont maintenant reconnus aux fins de subvention au même niveau que les programmes d'école de jour en termes d'effectif équivalent à plein temps.

On a alloué, cette année encore, des fonds supplémentaires aux conseils scolaires pour les aider à remplacer l'équipement utilisé dans l'enseignement technique et professionnel.

Le montant des subventions consacrées maternelle et langue seconde a été relevé d'environ 5.4 pour 100 par rapport à 1985.

Les dépenses ordinaires maximales par élève reconnues par le ministère aux fins de subventions ont aussi été augmentées. Le plafond pour les élèves des écoles élémentaires, qui était de 2 396 $ en 1985, a été porté à 2 534 $. Celui des élèves des écoles secondaires est passé de 3 275 $ en 1985 à 3 445 $. Ces plafonds ont été rehaussés d'après des facteurs de pondération; ceci a permis d'accorder aux conseils scolaires des subventions supplémentaires pour compenser le coût exceptionnellement élevé de certains programmes ou pour pallier des situations particulières à certains conseils, comme la faible densité de la population ou l'emplacement géographique.

Les sommes versées aux conseils scolaires par le ministère de l'Éducation sous forme de subventions générales ont varié d'un conseil à l'autre, selon les revenus locaux tirés de l'impôt foncier. À cette fin, la péréquation de la cote foncière s'est effectuée en fonction de la moyenne, pour une période de cinq ans, des facteurs de péréquation publiés par le ministère du Revenu.

Les dépenses d'immobilisations pour des projets d'installations scolaires dans des nouveaux ensembles résidentiels sont toujours une priorité. Des fonds ont également été consacrés aux projets concernant la santé, la sécurité en cas d'incendie et les remplacements de toiture et d'équipement de chauffage. Vingt-cinq millions de dollars ont été ajoutés aux 67 millions de dollars déjà disponibles aux fins d'immobilisations en 1986. Des fonds d'immobilisations supplémentaires, d'un montant de 17 millions de dollars, ont été fournis pour couvrir les frais des agrandissements, des modifications et des rénovations des installations existantes et des écoles nouvelles qui ont dû être spécifiquement effectuées dans le cadre du parachèvement du financement du système des écoles séparées catholiques.

Les services régionaux

Les six bureaux régionaux du ministère sont chargés de dispenser direction, orientation et services aux conseils scolaires dans trois domaines fonctionnels : l'enquête, l'élaboration et la mise en œuvre. Le personnel des bureaux régionaux met au point diverses méthodes qui permettent d'évaluer les programmes et les politiques des conseils scolaires dans le cadre des directives et des règlements du ministère. Cette activité permet également d'évaluer l'efficacité de la politique ministérielle et peut être à l'origine de certaines modifications.

Les membres des bureaux régionaux contribuent également à l'élaboration et à la révision des politiques dans le secteur des programmes scolaires et dans les secteurs financier et législatif. Leurs connaissances et leur compréhension de ce qui se passe dans les écoles, les conseils scolaires et les collectivités de leur région sont essentielles à l'élaboration des politiques.

La troisième grande fonction des bureaux régionaux est la mise en œuvre. Bien que celle-ci relève au premier chef des conseils scolaires, le soutien apporté par les bureaux régionaux est important. Ils clarifient et interprètent les politiques; ils contrôlent l'activité des conseils au niveau de l'enquête, de l'élaboration et de la mise en œuvre; ils fournissent des services directs dans le secteur des programmes scolaires, de la supervision, des affaires et des finances aux petits conseils scolaires qui ne disposent pas de ce type de services; ils délivrent diverses approbations et inspectent les écoles privées.

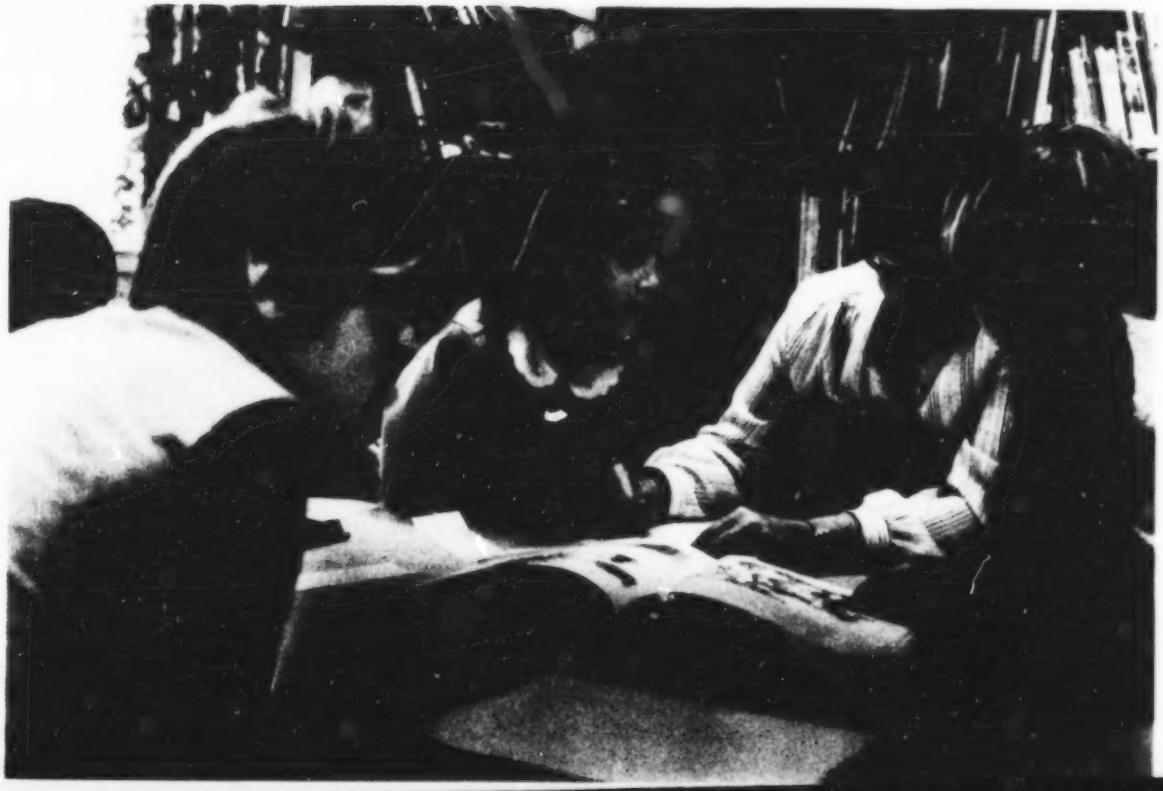

Les services juridiques

La Direction des services juridiques fournit des services et des conseils juridiques et législatifs au ministère de l'Éducation et à ses organismes, notamment des renseignements sur les statuts et les règlements, et assure la préparation et la révision des projets de loi et de règlements et autres documents juridiques. En outre, la direction fournit des services de consultation et des conseils aux directions, groupes de travail et comités dont les activités se traduiront par des amendements aux lois ou règlements en vigueur ou par de nouveaux textes législatifs; elle effectue aussi l'analyse des changements de politique proposés et dispense des conseils en la matière.

La Direction des services juridiques assure également la liaison avec les conseillers législatifs, le comité du Conseil des ministres sur les lois, le comité du Conseil des ministres sur les règlements, le ministère du Procureur général, les comités permanents de l'Assemblée législative, et autres ministères et organismes dont les lois et projets de loi ont à faire avec l'éducation.

Deux projets de loi particulièrement importants, le projet de loi 30 et le projet de loi 75, sont passés en première et deuxième lecture à l'Assemblée législative. Le projet de loi 30 prévoit le financement du programme complet d'enseignement secondaire des conseils d'écoles séparées catholiques et le projet de loi 75 vise à confier aux francophones la gestion des écoles et des classes de langue française. Les comités permanents de l'Assemblée législative ont organisé des audiences publiques sur les deux projets de loi. Le personnel de la Direction des services juridiques a participé à tous les aspects de l'élaboration de ces deux projets de loi et des débats auxquels ils ont donné lieu.

Photo gracieuseté de l'*Evansville Leader*

Les comités consultatifs

Le ministère de l'Éducation continue de consulter de nombreux groupes et organismes pour l'élaboration de ses politiques et de ses modes d'intervention. Ces consultations se font en grande partie au sein de comités et de conseils qui incluent des représentants des groupes les plus intéressés.

Le Conseil consultatif de l'enfance en difficulté

Le Conseil consultatif de l'enfance en difficulté aide le ministère à faire correspondre ses efforts en matière d'éducation de l'enfance en difficulté aux besoins réels. Les membres du conseil proviennent des organismes suivants : l'Ontario Alliance for Children, le Conseil pour l'enfance en difficulté, le Conseil des administrateurs de l'éducation à l'enfance en difficulté de l'Ontario, le Conseil consultatif de l'Ontario sur les handicapés physiques, l'Association des psychologues de l'Ontario, l'Association catholique des agents de supervision de l'Ontario, l'Association ontarienne des agents de l'administration scolaire, le Conseil ontarien des conseillers scolaires, l'Association des surintendants franco-ontariens, la Fédération des enseignants de l'Ontario et les pédiatres de l'Association médicale de l'Ontario.

Le Conseil de l'éducation franco-ontarienne

Le Conseil de l'éducation franco-ontarienne a été créé en 1980 pour conseiller le ministre de l'Éducation et le ministre des Collèges et Universités sur toutes les questions se rapportant à l'éducation franco-ontarienne, du palier élémentaire au postsecondaire. Il a soumis plusieurs rapports au cours de l'exercice 1985-1986. Dans ces rapports, le conseil a fait des commentaires et proposé des recommandations sur la gestion des écoles par les francophones, sur les jeunes Ontariens et l'enseignement universitaire, et sur la structure administrative du ministère de l'Éducation.

Les commissions et les organismes ministériels

La Commission de planification et de mise en œuvre des changements dans la gestion et l'administration de l'enseignement secondaire en Ontario

Cette commission, composée de huit personnes, a été mise sur pied le 30 juillet 1984. Elle est présidée par M. William T. Newnham, ancien président du Seneca College of Applied Arts and Technology. Son vice-président est M. Edmund Nelligan, ancien directeur de l'éducation du Conseil des écoles séparées du Grand Toronto. Les membres de la commission sont : Twyla E. Hendry, conseillère scolaire, conseil de l'éducation du comté de Waterloo; Jean-Louis Bourdeau, administrateur général de l'Association française des conseils scolaires de l'Ontario; John A. Fraser, directeur du conseil de l'éducation de Peel; C. Frank Gilhooly, ancien président de l'Ontario Separate School Trustees Association; William A. Jones, ancien secrétaire administratif de la Fédération des enseignants de l'Ontario; et T. Rosaire Léger, directeur du conseil de l'éducation du comté de Stormont, Dundas et Glengarry.

La commission conseille le ministre de l'Éducation relativement aux moyens précis à prendre pour la mise en œuvre de la politique du gouvernement touchant le parachèvement du financement du système des écoles séparées catholiques et assume la responsabilité globale de cette mise en œuvre.

La Commission des langues d'enseignement de l'Ontario

La Commission des langues d'enseignement de l'Ontario a été créée en 1973 pour résoudre les conflits entre les conseils scolaires et les parents au sujet de la prestation de programmes d'enseignement dans la langue du groupe minoritaire, que ce soit le français ou l'anglais. Elle se réunit tous les mois pour étudier les questions qui lui sont soumises par des comités consultatifs de langue française ou anglaise, y compris les recommandations qui lui sont présentées par ces comités ou, dans le cas des conseils scolaires qui n'ont pas de comité pour s'occuper de ces questions, par des groupes de contribuables.

Depuis sa création, la commission a pu régler de manière satisfaisante la plupart des problèmes qui lui ont été soumis et elle continue de chercher une solution à ceux qui n'ont pas encore été résolus.

L'Administration des écoles provinciales

Le Comité d'administration des écoles a été créé en 1975 pour servir de négociateur au nom des ministères qui emploient des enseignants, à savoir les ministères des Services correctionnels, de l'Éducation et de la Santé. La création de l'Administration des écoles provinciales a fait suite à la décision d'accorder aux enseignants employés par la province les mêmes droits de négociation que ceux accordés par la *Loi sur les négociations collectives entre conseils scolaires et enseignants* de 1975 aux enseignants des conseils scolaires. Employeur officiel des enseignants de la province, l'Administration des écoles provinciales négocie avec les associations d'enseignants au nom des ministères. Elle s'est également occupée des problèmes soulevés par l'administration des ententes.

Publications

Voici une liste partielle des publications parues pendant l'exercice 1985-1986.

Programmes-cadres

- *Anglais/English, cycles intermédiaire et supérieur 1985*
- *Études technologiques, cycles intermédiaire et supérieur, 1985, Partie A, Politique de planification des programmes*
- *Mathematics, Part 1, Intermediate and Senior Divisions, 1985*
- *Mathematics, Part 2, Intermediate and Senior Divisions, 1985*
- *Mathematics, Part 3, Intermediate and Senior Divisions and Ontario Academic Courses, 1985*
- *Préparation à la vie, cycles intermédiaire et supérieur, 1985* (français et anglais)
- *Technological Studies, Intermediate and Senior Divisions, 1985, Part B: Electrical Grouping*
- *Visual Arts, Intermediate and Senior Divisions, 1986*

Documents d'appui et guides pédagogiques

- *Image stéréotypée du rôle des sexes et étude de la condition féminine,* édition revue et augmentée
- *Une découverte partagée. Enseigner et apprendre au cycle primaire* (français et anglais)
- *Valeurs, influences et relations avec ses pairs*
- *Arts plastiques et visuels, cycles primaire et moyen*

Autres documents

Circulaire 14A, 1985 (bilingue)
Circulaire 14B, 1985 (bilingue)
Circulaire 14, 1986 (bilingue)
Annuaire de l'administration scolaire, 1985-1986 (bilingue)
Répertoire des conseils scolaires, 1985 (bilingue)
Education-Ontario, mars 1985
Éducation-Ontario, octobre 1985 (français et anglais)
Education-Ontario, mars 1986
Statistiques sur l'éducation en Ontario, 1984 (bilingue)
Guide du dossier scolaire de l'Ontario, 1985 (français et anglais)
Rapport de la Commission d'étude sur les premières années du cycle primaire (français et anglais)